



Novembre 2015

Numéro 35

Mon village en couleurs



Bulletin d'information de la
Commune d'Echandens

Echandens

*Chers lecteurs et
chères lectrices,*

L'année 2015 touche à sa fin et après ce magnifique été voici revenu le temps d'informer les citoyens sur la riche vie associative et culturelle de notre village.

De nos jours, l'information s'écrit dans l'immédiateté, un simple produit de consommation. Déconcertant pour les uns, jubilatoire pour les autres. Toujours est-il que face aux autoroutes de la communication, les collectivités publiques se doivent d'informer la population. Depuis des années, l'équipe de rédaction a opté pour ce journal communal et je les encourage à poursuivre.

Par le biais de ce bulletin, j'aimerais féliciter toutes les bonnes volontés qui, par leurs engagements et leur enthousiasme, font vivre le village d'Echandens.

J'en veux pour preuve la magnifique fête de l'Abbaye de l'été passé et toutes les manifestations organisées par les diverses sociétés locales qui contribuent à rassembler tous les habitants. C'est grâce à vous que notre village garde une identité et une âme joyeuse.

Je ne peux qu'encourager et recommander à toute la population, jeunes ou moins jeunes, à participer aux diverses activités proposées; c'est une opportunité de faire de nouvelles découvertes et connaissances enrichissantes, solidaires et festives. C'est aussi par le biais de ces rencontres qu'on a la possibilité de côtoyer et découvrir son voisin, son ami, ceci sans la pression du rendement et du profit.

C'est dans cette même logique et cet esprit, qu'au nom du bureau du Conseil communal, je vous encourage à vous investir dans la vie politique du village. En effet, nous arrivons au terme de cette législature et le renouvellement des autorités communales approche à grands pas. Devenir membre du Conseil communal ou de la Municipalité permet de participer aux décisions qui vont influencer l'avenir de notre communauté; cela constitue également un enrichissement pour tous de pouvoir apporter ses compétences, ses expériences, ses préoccupations à la collectivité. C'est aussi et surtout l'occasion de découvrir de façon approfondie les rouages et le fonctionnement de notre commune.

Au travers de cet éditorial, je souhaite remercier toute l'équipe de rédaction pour ce bulletin qui nous renseigne, nous divertit et qui nous informe des diverses activités et événements qui font la vie de notre village. Et en cette période de l'Avent, je profite de l'occasion pour vous transmettre mes meilleurs vœux de fin d'année, et que la nouvelle année soit remplie de bonheur et satisfactions.

*Dominique Tavel
Vice-Président du Conseil*

Impressum

Responsables d'édition :

Irène Caron - Commune d'Echandens
Catherine Zalts-Dafflon

Photographes :

Irène Caron
Olivier Ghibellini
(p. 2, 13, 17, 49, 53, 56)
Jean-Claude Berseth (p. 51)

Réalisation graphique :

www.imag-in.ch

Impression :

Imprimerie Afonso, Lonay

Tirage :

1'500 exemplaires

Bulletin d'information annuel

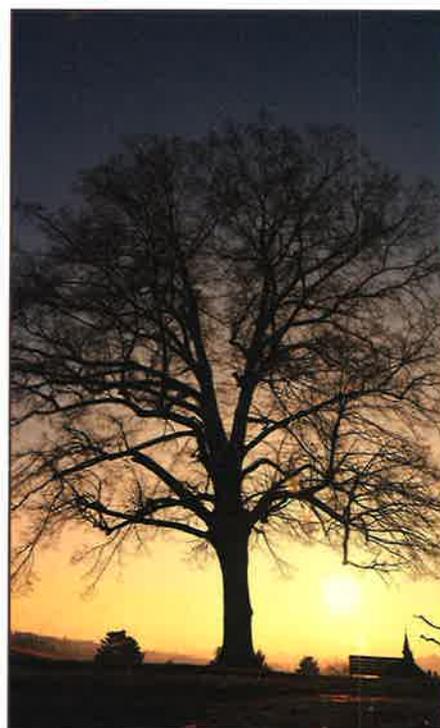
*Distribution gratuite à tous les
ménages de la Commune
et sur demande*

Tél. 021 701 15 25

Fax 021 701 09 13

<http://www.echandens.ch>
commune@echandens.ch

Imprimé sur papier 100% recyclé



Le billet de la Syndique

Chères Habitantes,
chers Habitants
d'Echandens,

L'année 2015 touche bientôt à sa fin, et le traditionnel Bulletin d'information que vous avez entre les mains en retrace les grandes lignes. Entre activités sportives, culturelles animant notre village, faits divers ou réalisations communales, on se rend vite compte à quel point notre Commune a continué de bouger tout au long de cette année !

Le premier constat, c'est l'augmentation de la population. De 2'235 âmes à fin 2013, nous sommes passés à 2'405 en 2014 et à plus de 2'600 actuellement. En l'espace de quelques mois, divers quartiers ont accueilli leurs nouveaux habitants. Il s'agit entre autres des immeubles situés en Dandolens, des appartements à la Chocolatière, à la Petite-Forge et aux Toches. Mais le plus gros de cette augmentation est sans conteste dû à l'arrivée d'environ 350 étudiants sur deux sites distincts proches du bas de la Route d'Ecublens: la Maison Rainbow et la Résidence des Jordils. Le 90% d'entre eux est inscrit au registre des habitants, quelle que soit la durée de leur séjour étudiant.

Pour l'instant, à part une surcharge de la ligne de bus 705 aux heures de pointe, cet accroissement de la population n'a pas posé de problèmes que les autorités n'aient pu résoudre, ou sont en voie de le faire.

Vous aurez d'ailleurs remarqué d'autres constructions en cours, ça et là sur le territoire communal. La plus importante d'entre elles se situe également dans la zone artisanale au bas de la Route d'Ecublens, et se compose de deux immeubles abritant des locaux artisanaux, des bureaux et un tiers de logements, sous l'appellation «Les Portes d'Echandens». Par décision du 30 juin 2014, notre

Conseil communal a accordé à la Municipalité le crédit nécessaire à l'acquisition de 6 appartements, qui seront mis en location au printemps prochain.

S'il reste sur la Commune encore quelques zones à développer, il faut se souvenir que la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire, communément appelée LAT, commence à déployer ses effets visant à restreindre les possibilités de développer certains plans de quartiers.

Echandens se situant toutefois dans la zone dite «compacte» du PALM (Plan d'Agglomération Lausanne Morges), elle n'échappe pas aux répercussions du développement de la région. Cela est particulièrement vrai en matière d'infrastructures routières. Pas besoin d'aller loin pour tomber sur un chantier routier d'importance. A peine après avoir bouclé celui du giratoire de la Route de Bremblens, notre Commune se retrouve aux côtés du Canton dans celui du giratoire de l'Ile à Brizet, cet important carrefour «accidentogène» à la sortie Est au bas du village. D'autres aménagements routiers suivront sur cet axe appelé à accueillir la future jonction autoroutière d'Ecublens.

Comme vous le lirez dans les pages suivantes, des aménagements ont été prévus pour notre centre du village. En effet, le projet de zone 30 km/heure qui devait accompagner le projet de salle villageoise ainsi que le réaménagement de cet axe traversant n'a pas été jeté avec l'eau du bain lors du refus de la salle en 2013. Il a été réétudié et sera mis en œuvre dès le printemps 2016.

Comme on le voit, Echandens n'échappe pas aux changements structurels d'une zone géographique en plein essor. Vos autorités, tantôt main dans la main avec le Canton, tantôt se pliant à ses injonctions, se sont fixé comme objectif de maintenir un ratio équi-

Editorial	2
Couleur Muni	3
Le billet de la Syndique	
La Municipalité	
Le Conseil communal	
Le billet du Président du Conseil	
La sortie du Conseil	
Couleur public	8
Divers	
Infrastructures routières	
A propos des eaux	
Forêts	
Terrain multisports	
SDIS	
Transports publics	

Table des matières

Couleur infos	22
Couleur mêmes	24
Enclassement / Promotions	
Prévention en milieu scolaire	
La vie des classes	
Jardin d'enfants	
Pédibus	
La Ludothèque Toujou	
La Bibliothèque l'Orangerie	
Unité d'Accueil pour Ecoliers	
Couleur village	33
Les Dames de cœur	
La Jeunesse	
L'Orgue d'Echandens	
Groupe des aînés	
Nouvelles de la Paroisse	
L'Abbaye	
GRAC	
Les Fenêtres de l'Avent	
Le Coin Vert	
Couleur sport	45
DEL Bsaket	
FC Echandens	
Volley Wellness féminin	
Société de gymnastique féminine	
Société de Tir	
Tennis-club	
Couleur Marché	52
Couleur d'ici	53
Table d'Hôtes	
World Scout Jamboree	
Nos nonagénaires	

libré entre développement et qualité de vie de la population. C'est dans cette optique que seront traités les dossiers élaborés au cours de cette législature, et que nous espérons voir avancer dans la prochaine.

Ceci m'amène tout naturellement à vous parler du renouvellement de nos autorités pour la période du 1er juillet 2016 au 20 juin 2021. Les élections communales auront lieu dès le 28 février 2016 pour le 1er tour, et seront précédées d'une assemblée de commune agendée au 10 décembre 2015 à 20h00 à la Grande Salle. Ce sera l'occasion, pour tous ceux que la chose publique intéresse, d'en savoir un peu plus sur la fonction de conseiller communal ou municipal, et de faire la connaissance des candidats qui s'inscriront sur les listes dès ce soir-là.

Ce paragraphe tout au masculin pluriel vous donnera peut-être l'impression, Mesdames, que ce message ne s'adresse pas à vous. Au contraire ! Loin de prôner l'égalité des sexes à tout prix au niveau politique, mon souhait est néanmoins de vous voir nombreuses sur les listes ! A l'échelon communal, je préfère parler de gestion communale que de politique, et les sujets traités qui vous concernent

ou vous touchent sont nombreux. Alors n'hésitez pas à vous lancer, il y a des places à prendre !

Dans tous les cas, la Municipalité et le bureau du Conseil sont aussi là pour vous renseigner.

On dit souvent d'Echandens qu'il y fait bon vivre. C'est en grande partie dû aux sociétés locales et aux personnes qui s'investissent tout au long de l'année, ainsi qu'à la population qui, comme on l'a vu à la dernière Fête de l'Abbaye, participe volontiers à la vie villageoise. A vous tous, ainsi qu'à notre personnel communal et à mes collègues, un chaleureux merci !

Irène Caron

Mme Irène Caron

Syndique

Administration générale
Finances
Affaires culturelles
Affaires religieuses

M. Jean-Marc Landolt

Urbanisme
Police des constructions
Salubrité
Service du feu (SDIS)
Transports publics

M. Eric Maillefer

Domaines (parcs et cimetière)
Vignes
Forêts
Voirie
Déchets
Sports (sociétés locales)

M. Jerome de Benedictis

Vice-président dès le 1er juillet 2015
Routes
Signalisation
Eclairage public
Services industriels
Evacuation et épuration des eaux

M. Michel Perreaud

Bâtiments
Ecoles
Affaires sociales et humanitaires
Police
Protection civile
Affaires militaires

**La séance hebdomadaire de la
Municipalité a lieu tous les lundis à 17h30**



De gauche à droite : MM. Eric Maillefer, Michel Perreaud, Mme Irène Caron, MM. Jerome de Benedictis et Jean-Marc Landolt

Addor Adelheid
 Andrey Muriel
 Arzenton Monique
 Baconnier Sébastien
 Bohner Philippe
 Bolomey Dominique
 Borboën Youri
 Bridy Edy
 Bridy Jean-Marc
 Büser Jürgpeter
 Carrea Lorenzo
 Cavin Sandra

Conseil communal

Comtesse Rieben Claire-Lise
 Crolla Azucena
 Curtet Claudine
 Descoeudres Fabien
 Dietler Giovanni
 Dietrich Daniel
 Diserens Philippe
 Dutruit Xavier
 Etter Pierre
 Fiol Francisco
 Foucqueteau Nicole
 Gandillon Philippe
 Garcia Antonio
 Gerber Antoine
 Gorgerat Marinette
 Katz Isabelle
 Künstler Karin
 Lambelet Thierry
 Maillefer Loïc
 Maillefer Thérèse
 Martin Claire-Lise
 Martin Jean-François
 Martin Luc
 Martin Monique
 Martin Philippe
 Metry Olivier
 Möckli Joël
 Muff Jean-Nicolas
 Pache Céline
 Pache Thierry
 Paganuzzi Catherine
 Pellegrinelli Michel
 Perrinjaquet Jacques
 Racine Jean-Bernard
 Richard Denis
 Rodriguez Ramiro
 Schmidt Alexandre
 Seydoux Bertrand
 Spengler Jacques
 Steiner Stéphane
 Tavel Dominique
 Tille Josiane
 Vittoz Luc
 Vogel François
 Zünd Christian
 Zurn Katharina
 Zurn Patrick

Le billet du Président du Conseil communal

*Chères concitoyennes,
 Chers concitoyens,*

Le bureau du Conseil communal est composé comme suit pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 :

Président

M. Youri Borboën

1er Vice-Président

M. Dominique Tavel

2ème Vice-Président

M. Daniel Dietrich

Scrutateurs

Mme Isabelle Katz

M. Loïc Maillefer

Scrutateurs suppléants

Mme Muriel Andrey

M. Sébastien Baconnier

Secrétaire

Mme Thérèse Maillefer

Les membres du bureau veillent au bon fonctionnement du Conseil communal, composé de 60 membres.

Au 1er juillet 2015, notre secrétaire Madame Sandra Cavin a souhaité passer le témoin de secrétaire du Conseil communal. C'est Madame Thérèse Maillefer qui a repris ce poste à cette date. Encore une fois je remercie Sandra Cavin pour son excellent travail. Elle peut reprendre sa place sur le banc des conseillères et conseillers avec le sens du devoir accompli.

Les débats au Conseil communal ces derniers mois ont été riches et animés. Certains Conseillers ont faits valoir à plusieurs reprises leur droit de proposition, tels que dépôt de motions ou postulats. Cela bouscule un peu les habitudes, parfois cela peut déranger certaines sensibilités, mais cette approche a le mérite d'ouvrir des débats importants pour le développement de notre commune. C'est l'une des richesses de notre démo-

cratie. Je vous rappelle que vous pouvez prendre connaissance de nos débats en lisant les procès-verbaux de nos séances qui sont publiés sur le site internet de notre commune, ou en assistant à nos assemblées qui sont publiques.

La loi exige désormais que tous les conseils communaux édictent un règlement d'organisation. Le Conseil communal d'Echandens disposait déjà de son propre règlement, toutefois des adaptations ont été nécessaires à ces importantes modifications législatives. Un groupe de travail s'est donc attelé à la révision de notre règlement. Une fois ce groupe de travail ayant rendu sa copie, une commission ad'hoc a été désignée pour étude de ce règlement révisé. Celui-ci a finalement été adopté au cours de cette année tant par notre Conseil communal que par le Canton.

Le 28 février 2016 aura lieu le 1er tour des élections communales pour le renouvellement des autorités, pour la législature du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021. J'encourage chacune et chacun d'entre vous, intéressés au développement et à la vie de notre commune de s'inscrire sur les listes électorales, que ce soit celle du Conseil communal ou celle de la Municipalité.

En vue de ces élections, une assemblée de commune aura lieu le 10 décembre 2015 à 20h00 à la Grande Salle, pour une séance d'information et d'inscription sur les listes électorales. **Venez nombreux !**

En espérant vous rencontrer à cette occasion ou lors de l'une de nos séances, je vous adresse mes meilleures salutations

Youri Borboën

20 juin 2015

L'invitation du Bureau du Conseil à tous ses membres, à la Municipalité, aux anciens municipaux, présidents et secrétaires, aux employés communaux ainsi qu'aux personnes traditionnellement invitées nous conviait tous à une course surprise dans la région du Vully.

Et, pour la soixantaine de participants à cette sortie, la surprise valait le détour, une fois de plus ! En effet, l'autocar loué pour l'occasion nous a d'abord déposés à l'Institut Equestre National d'Avenches (IENA) pour une première pause café-croissants. Une brève visite des lieux avec guides nous fit découvrir quelques infrastructures de cet important site dédié au cheval.

La seconde étape nous laissa le temps de visiter le bourg médiéval de Morat, ses terrasses, ses remparts et ses rues animées au soleil. De petits groupes se sont formés, permettant à chacun de choisir selon ses envies d'explorer ou de redécouvrir les multiples facettes de cette bourgade, avant de se retrouver au débarcadère.

De là, départ en bateau pour une traversée du lac. La météo a continué d'être des nôtres avec un soleil un peu timide mais néanmoins présent. Nous avons eu tout loisir d'admirer le Mont Vully ainsi que le rivage d'en face avant d'accoster à Motier. Les organisateurs avaient pensé à tout, puisqu'un apéritif sous forme de dégustation nous attendait dans le sympathique caveau de Guévaux à proximité. Sans oublier bien entendu le fameux gâteau du Vully!

De là, le car nous a ensuite conduits à la magnifique terrasse du Restaurant Mont-Vully à Lugnorre pour le repas. Une vue superbe et étendue sur le lac de Morat et la région ainsi qu'un excellent repas bien servi, que désirer de plus?

Cette belle journée a permis aux

participants de partager des moments de convivialité, souvent autour d'un verre ou à table, de refaire le monde et de parler de ce qui nous unit (et ce qui parfois nous divise) dans notre Commune d'Echandens. Où d'ailleurs un certain nombre d'entre eux se sont retrouvés, à la terrasse de l'Auberge, de façon à prolonger le plaisir d'être ensemble!

Un tout grand merci au Bureau du Conseil pour l'organisation de cette jolie escapade, qui nous a régalié tant les yeux que les papilles!

Irène Caron





Personnel communal

Secrétariat

M. Laurent Ceppi, secrétaire
Mme Martine Comte, boursière
Mme Caroline Paratore, préposée
aux impôts
M. David Hafner

Contrôle des habitants

Mlle Anne-Marie Ionescu, préposée
au contrôle des habitants

Police municipale

M. Yvan Steinmann

Voirie

M. Manuel De Freitas, chef
M. Luis Nunes Da Silva, sous-chef
M. Ahmet Hoxha
M. Aurélien Cicognani
Mlle Elodie Ferreira Vieira, appren-
tie

Conciergerie

M. Michel Genin (responsable)
Mme Jacinta Teixeira Ribeiro (partiel)
Mme Ginette Spadaccini (partiel
Temple)
Mme Margrit Widmer (partiel Saugey)

Administration

Le bureau communal et le contrôle
des habitants sont ouverts du lundi
au vendredi de 08h00 à 11h00 et
de 14h00 à 16h30.

Sur rendez-vous uniquement, il
est possible d'être reçu en dehors
des heures ci-dessus:
de 07h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Bureau communal

Tél. 021 701 15 25

Contrôle des habitants

Tél. 021 701 06 38

Fax 021 701 09 13

[Http://www.echandens.ch](http://www.echandens.ch)

Outre la tenue des registres,
des annonces d'arrivées, de
départs, des mutations et
des statistiques ont été éta-
blis en 2014, à savoir :

- 101 cartes d'identité
- 183 attestations d'établisse-
ment ou de séjour
- 408 permis pour étrangers
- 369 arrivées (15 naissances)*
- 228 départs (18 décès)*
- 18 annonces de chiens
- 526 dossiers ont été transmis

au SPOP (Service de la Popu-
lation, Division Etrangers et Di-
vision Asile).

* Sont compris dans ces chiffres
les évènements (arrivées et dé-
parts de Suisses en séjour, prises
d'activité et arrêts d'activité fron-
talières) qui ne sont pas comptés
dans le nombre de la population,
2'405.



Mme Jacinta Teixeira Ribeiro, M. Michel Genin,
Mme Margrit Widmer, Mme Ginette Spadaccini



M. David Hafner, Mlle Anne-Marie Ionescu, Mme Martine Comte, M. Yvan
Steinmann, M. Laurent Ceppi, Mme Caroline Paratore

Frontaliers

Prise d'activité à Echandens

Lorsque vous arrivez dans notre Commune dans le but de travailler tout en habitant à l'étranger, vous êtes prié de vous présenter à nos guichets pour votre inscription et ce même si vous détenez déjà un permis frontalier.

L'adresse de l'employeur mentionnée sur votre permis doit être modifiée.

Souvent, les démarches pour l'obtention du permis se font directement entre l'employeur et le Service de la population de Lausanne, mais le permis frontalier (G) est envoyé à notre Office à Echandens.

Dès réception de la demande de titre de séjour ou à la réception de votre permis, nous vous contacterons via votre employeur pour que vous vous présentiez personnellement pour vous inscrire, finaliser la demande de permis ou pour retirer votre permis à notre guichet.

Fin de mission à Echandens : Annonce de départ

Lorsque vous terminez votre mission à Echandens, vous êtes prié de vous présenter personnellement à nos guichets pour annoncer votre fin de mission.

Annonce de l'employeur

Nous vous prions de nous annoncer les arrivées et départs de vos employés frontaliers, soit par écrit soit en passant à l'administration avec votre employé.

Bien trop souvent nous sommes avertis des départs, lors du renouvellement du permis frontalier, plusieurs mois, voire plusieurs années après le départ de la personne.

Population

La population de notre village a augmenté du 31.12.2013 au 31.12.2014 de 2'235 à 2'405 habitants, soit:

	Hommes	Femmes	Total
31.12.2012	1'089	1'125	2'214
31.12.2013	1'092	1'143	2'235
31.12.2014	1'177	1'228	2'405
Différence	+85	+ 85	+170

Composition de la population:

Notre commune compte 1'842 Suisses établis et 563 étrangers. On y rencontre 363 enfants de moins de 16 ans. La moyenne d'âge est de 41.79 ans.

Chômage

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier bureau à contacter est l'Office régional de placement (ORP).

Avenue de la Gottaz 30
1110 Morges.

C'est là-bas que votre dossier sera établi et que l'on vous renseignera.

Tél. 021 803 92 00

Annonce incombant aux logeurs

Selon l'article 14 de la loi sur le Contrôle des habitants, celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leurs arrivées et leurs départs.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

Beaucoup de personnes quittent Echandens sans nous l'annoncer et nous en sommes avertis qu'au moment où un nouveau locataire vient annoncer son arrivée. Sans l'aide des logeurs, il est parfois difficile de retrouver ces personnes.

L'annonce peut être faite par courrier, téléphone, e-mail ou en nous rendant une visite au bureau communal.

Avant de louer une pièce, assurez-vous auprès de l'administration communale que celle-ci est bien habitable.

Merci de votre collaboration



M. Manuel de Freitas, Mlle Elodie Ferreira Vieira, M. Ahmet Hoxha, M. Luis Nunes da Silva, M. Aurélien Cicognani, accompagnés de M. Eric Mallefer, Municipal

Pour vous aider, le **Centre Social Régional Morges-Aubonne**, qui se trouve à la rue de Couvaloup 10 à Morges vous offre les prestations suivantes:

- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Gestion de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants, y compris chez les AMF (accueillantes en milieu familial)
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Tél. 021 804 98 98

Le **Centre médico-social de la région morgienne**, rue Louis-de-Savoie 40 à Morges, vous offre lui les prestations suivantes:

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement
- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Tél. 021 811 11 11

Agence d'assurances sociales (AVS/AI)

Nous vous rappelons l'adresse de l'agence d'assurances sociales rattachée à notre commune:

Agence d'assurances sociales, route d'Yverdon 8, CP 9, 1028 Préverenges.

Tél. 021 801 73 74
Fax 021 801 76 42
agence.avs@preverenges.ch

Cette agence vous fournira tous les renseignements et prestations pour les questions sur l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires et les subsides pour l'assurance maladie. Elle se situe en face de la boulangerie Deriaz, entrée sur la place du village.

Horaires:

lundi à vendredi, de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les documents requis à prendre avec vous, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Réception des nouveaux habitants, des jeunes citoyens, et des entreprises

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception. La dernière a eu lieu le samedi 23 août 2014 lors des Fêtes au Château. La

prochaine est prévue en 2017. Les jeunes citoyennes et citoyens sont également reçus par la Municipalité tous les trois ans. La dernière réception a eu lieu le 6 novembre 2013.

Une rencontre avec les entreprises sises sur le territoire communal a également eu lieu le 19 septembre 2013 à la salle des Utins. La prochaine aura lieu en 2016.

Impôts

Diverses informations

Acomptes communaux 2016:

- Corresponderont aux chiffres facturés en 2015 ou aux demandes d'acomptes ou de modifications d'acomptes transmises par les contribuables.
- Seront payables au maximum en 9 fois et uniquement au moyen des bulletins de versement réservés à cet effet, en-

voyés courant mars-avril 2016.

De plus, nous rappelons que les contribuables souhaitant une adresse d'envoi différente de leur domicile, par exemple, une fiduciaire, doivent en faire la demande écrite.

Attention! Une seule adresse de facturation est possible, ainsi

toutes les factures (rappels, taxes, etc.) parviendront à l'adresse indiquée.

Pour plus d'informations, le bureau communal reste à votre disposition:

Tél. 021 701 15 25

Aux propriétaires

Transformer, Aménager Rénover

La Municipalité d'Echandens rappelle aux propriétaires fonciers qu'aucun travail de construction, de transformation ou de démolition, en surface ou en sous-sol, ne peut être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'autorité compétente. Le règlement communal sur la police des constructions est disponible sur le site de la commune d'Echandens, à l'adresse suivante: www.echandens.ch – Onglet Règlement communal.

Pour les propriétaires qui désirent utiliser des pièces, en sous-sol ou dans les combles, pour de l'habitation, il y a lieu de veiller, entre autre, aux éléments suivants :

- Les coefficients d'occupation du sol et d'utilisation du sol sont-ils respectés, en application du Règlement communal sur la police des constructions ?
- Le volume de la pièce est-il suffisant ? (art. 25 du Règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions RLATC).
- La hauteur des locaux est-elle suffisante ? (art. 27 du RLATC).
- L'éclairage et la ventilation des locaux sont-ils suffisants ? (art. 28 du RLATC)

De plus, depuis le 1er mars 2011, en cas de travaux de démolition ou de transformations portant sur des immeubles construits avant 1991, le requérant doit joindre à sa demande un diagnostic amiante, conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

En cas de doute, merci de contacter le Greffe communal qui vous renseignera sur les démarches à entreprendre.

Info neige

Les interventions du service de la voirie durant l'hiver 2014-2015 n'ont pas été très importantes. Malgré un hiver froid, les chutes de neige n'ont pas été nombreuses. Depuis le mois de décembre 2014, il a fallu procéder à 2 déneigements et 4 salages.

Les déneigements nécessitent l'intervention de 3 véhicules, les salages 2 véhicules en action. Il appartient au chef de la voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs, afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit où elle se situe sur le territoire communal.

Naturalisations

Une naturalisation ordinaire ainsi qu'une naturalisation facilitée ont eu lieu en 2014.

Les autorités communales félicitent ici chaleureusement ces deux personnes.

Zones 30 km/h

Les vitesses mesurées lors de contrôles effectués sur nos artères limitées à 30 km/h ne sont pas, pour la plupart, excessives.

Néanmoins la Municipalité vous recommande la modération. Des contrôles continuent à être effectués de manière régulière.

Attention !

Erreurs les plus fréquemment constatées

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque
- Pas d'enveloppe de transmission
- Les bulletins de vote ne se trouvent pas dans l'enveloppe jaune
- Carte de vote dans enveloppe jaune

Votations

Où voter

Heures d'ouverture du bureau de vote : **le dimanche, de 10 h 00 à 11 h 00** aux Utins (bâtiment de la voirie).

La levée de la boîte aux lettres des votations, située au bas des escaliers de l'administration communale (boîte aux lettres blanche), s'effectue en même temps que la fermeture du bureau de vote, soit à 11h00.

*La Municipalité et
le Bureau électoral*

Authentification de signature

Qui est compétent ?

Pour la légalisation d'une signature, vous devez vous adresser à un notaire.

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix ne sont compétents pour légaliser une signature.

Giratoire du Brizet: résolution d'un point noir

«Point Noir», tel est le terme utilisé par les services cantonaux pour désigner un carrefour ou un tronçon routier hautement accidentogène. Parmi les points noirs identifiés sur l'ensemble du territoire cantonal, les carrefours du Brizet, situés sur les Communes d'Echandens et d'Ecublens de part et d'autre de la Venoge, en font partie. La Direction Générale de la Mobilité et des Routes a donc décidé d'entreprendre des travaux de construction d'un giratoire pour remédier à cette situation.

Les travaux routiers sont pratiquement entièrement à charge de l'état, la route d'Yverdon faisant partie du réseau de Base Principal du Canton. En parallèle, la Municipalité d'Echandens a décidé de procéder au renouvellement et à un nouveau dimensionnement du réseau souterrain de canalisations d'épuration des eaux provenant du village, travaux pour lesquels le Conseil Communal d'Echandens a accordé un crédit de construction à la Municipalité.

Les travaux, menés par l'entreprise Implenia qui est basée à Echandens, ont débuté le 17 août 2015 ont une durée estimée à environ une année. La circulation, certes perturbée par ces travaux, ne devrait cependant pas être déviée hormis durant les quelques jours nécessaires à la pose du revêtement définitif sur la chaussée.



Nous remercions les usagers de ce carrefour de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de prendre garde à assurer la sécurité des ouvriers sur le chantier.

Centre du village: la rue du Château change de régime

Voulue par une partie du législatif et également au sein de la population du village, la nouvelle « Zone 30 » sur l'entier de la rue du Château devrait être effective au printemps 2016. En effet, autant les services de l'Etat que le Conseil Communal d'Echandens ont donné leur aval pour le changement de régime de vitesse et pour le crédit relatif aux aménagements qui accompagneront ce changement.

La mise en place de cette nouvelle limitation impliquera diverses constructions et marquages au centre de notre village :

- Les arrêts de bus seront désormais séparés par une bande surélevée afin d'empêcher le dépassement des véhicules à l'arrêt, manœuvre qui représente un grand danger pour les piétons, mais également pour les autres usagers de la route.

- Les entrées de cette Zone 30 seront colorées au sol afin d'indiquer visuellement l'entrée dans le centre du village et ainsi inciter les véhicules à réduire leur allure.

- Tous les débouchés sur la rue du Château seront transformés en « priorité de droite », à savoir la rue du Saugy, la rue de la Petite-Forge, la Rue de la Riaz et le chemin du Moty.

La modification la plus notable sera cependant

la suppression de tous les passages piétons dans cette Zone 30. Cette mesure, inscrite dans l'Ordonnance Fédérale sur les zones 30 et les zones de rencontre à l'alinéa 2 de l'article 4, nous est imposée et s'avère incontournable. Il s'agit là d'un changement de mentalité à effectuer autant pour les conducteurs que pour les piétons, surtout les plus jeunes d'entre eux. Nous recommandons donc vivement aux parents d'accompagner leurs enfants pour leur expliquer le fonctionnement de cette zone en termes de cohabitation entre ses différents usagers. Les indications pour la traversée de la route sont les suivantes: le piéton n'est PAS prioritaire. L'usager de la route est cependant incité à réduire sa vitesse et s'arrêter pour favoriser la traversée du piéton. Le piéton ne doit s'élancer qu'une fois les roues du véhicule complètement immobilisées afin d'être certain de l'intention de le laisser passer.

Abribus: tout le monde à l'abri !

La Municipalité a décidé de procéder à la création de 8 abribus sur l'ensemble des arrêts de bus n'en possédant pas, au remplacement de celui de la Poste et au déplacement et au remplacement de celui du Saugy. La construction de ces 10 nouveaux abribus, encouragée par une subvention fédérale liée au PALM, s'inscrit dans la politique de la Commune de favoriser l'accès aux transports publics tout en maintenant une harmonie entre les différents modes de déplacement.

Ces nouveaux arrêts de bus seront également adaptés, dans la mesure du possible et selon les indications du Bureau Suisse Personnes Handicapées et Transports Publics (BSHTP), aux prescriptions pour faciliter l'accès aux transports publics aux personnes souffrant d'un handicap.

Jerome de Benedictis

A propos des eaux

Eaux Usées

Une nouvelle taxe pour financer le traitement des micropolluants

Dès le 1er janvier 2016, la Confédération prélèvera une taxe fixe de 9 francs par habitant afin de financer les nouvelles installations de traitement des micropolluants dans les eaux usées, principalement issus des médicaments et des contraceptifs oraux. La perception de cette taxe, sur recommandation du juriste du Canton, sera effectué au travers du budget de fonctionnement des stations d'épuration (STEP), à savoir la STEP intercommunale de Bussigny pour ce qui concerne notre Commune, et ne sera donc pas directement facturée aux citoyens.

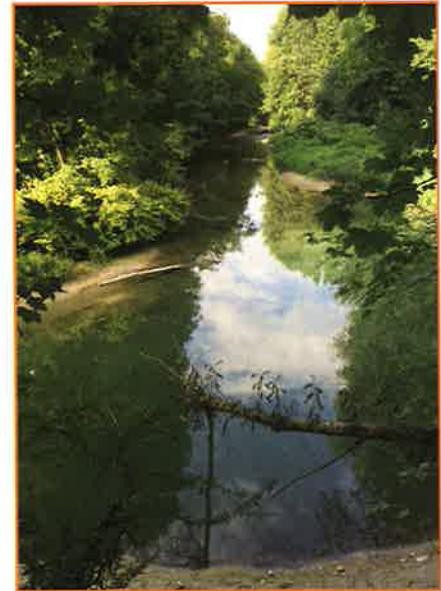
Parallèlement à cette nouvelle taxe, le traitement des micropolluants nécessite d'importants investissements dans les STEP du Canton et la politique tend à fermer les plus

petites d'entre elles pour centraliser l'épuration des eaux usées vers de plus grandes STEP. Dans cette optique et en vue d'une quasi certaine fermeture de la STEP intercommunale de Bussigny, la Municipalité travaille au choix de la nouvelle STEP qui traitera de nos eaux usées qui pourrait être effectif à l'horizon 2018-2020.

Eaux Claires

Mon mégot dans la Venoge !

Dans le cadre de la campagne contre le littering, à savoir l'abandon de déchets dans les lieux publics et dans la nature, il est intéressant de noter et de rappeler que les grilles et égouts situés sur et sous les routes sont reliés au réseau des eaux claires. Ces eaux vont donc directement dans la Venoge, sans passer par la case « station d'épuration ». C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est formellement



interdit, et surtout dommageable pour l'environnement, de jeter les déchets et principalement les mégots de cigarettes, dans les grilles situées à travers le village.

Jerome de Benedictis



L'historique des forêts d'Echandens connu à ce jour, se compose de différents registres de plans de gestions, dont les plus anciens datent de 1914. Ci-dessous quelques extraits de ces registres :

Projet de plan de gestion pour la commune d'Echandens datant de 1914

Surfaces: Les forêts communales d'Echandens se subdivisent en futaie 6.42 ha. et en taillis 2.36 ha.

Projet de plan de gestion pour la commune d'Echandens datant de 1925

Surfaces: La surface des forêts aménagées est de 12.30 ha dont 6.88 ha en futaie et 5.42 en taillis. En 1914 l'inspecteur forestier, a élaboré un aménagement provisoire. Les deux divisions de futaie avaient été dénombrées, et la possibilité annuelle pour la futaie fixée à 25 m³. Les exploitations faites

n'ont pas dépassé ce chiffre. Il y a actuellement, pour ces 2 divisions de futaie, 78 m³ de plus qu'il y a 11 ans; le matériel sur pied a passé de 220 m³ à 232 m³ à l'hectare, chiffre qui est bien en dessous de la normale et qui pourrait peu à peu atteindre 300 m³.

Projet de plan de gestion pour la commune d'Echandens datant de 1936

Les plantations effectuées pendant ces 10 dernières années ont comporté la mise en demeure de 5'100 plants d'épicéa, sapins et mélèze dans les 2 divisions de futaie; en outre il a été planté environ 1'000 vernes noires dans les bâches du Bois (division 6) et une centaine de peupliers carolins dans cette même division aux Crevesses.

Projet de plan de gestion pour la commune d'Echandens datant de 1956

Surfaces :

Les huit divisions existent depuis 1925 déjà. Toutefois la surface a augmenté depuis 1936 à la suite de boisements (division 1) et d'achat (division 3).

La surface totale endivisionnée est de 14 ha 01.

Hors aménagement: 60 ares.

Station, essences:

Le massif forestier appartient sans doute aucun à la chênaie à gouet dans

les meilleures parties, à la frênaie et à l'aulnaie dans les parties humides et les bas-fonds.

Cette forêt naturelle s'est admirablement conservée dans les divisions 2 et 3 particulièrement. On y rencontre des chênes pédonculés de magnifique venue, mais hélas presque tous en âge d'exploitabilité. La proportion des essences est estimée, en division 3 à: 40% de chêne, 40% de hêtre, 6 % de frêne, 14 % d'épicéa. Dans les taillis ce sont aussi les essences en station qui dominent: verne noire et frêne. Le peuplier carolin est introduit.

Plan de gestion pour la commune d'Echandens datant 1972

L'inventaire a été effectué en 1972, les 8 parcelles attribuées en 1965 à la commune sont le résultat d'un remaniement parcellaire.

Le sous-sol des forêts est constitué par de la molasse recouverte d'une couche plus ou moins épaisse de dépôts morainiques. Le sol est une terre brune compacte, argileuse, et peu profonde. Il est lourd et imperméable.

Dans la division 1 et 4, le taillis a été transformé presque entièrement et replanté par des résineux et quelques feuillus.

Le taillis de la division 3 est en train d'être converti en futaie.

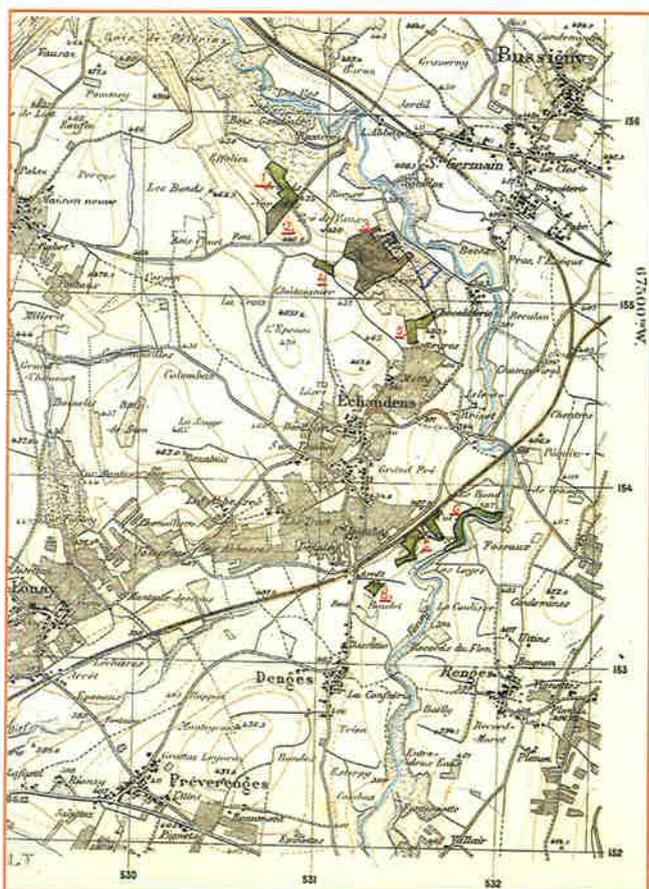
La division 2 se composait encore de quelques vieux chênes qui allaient être abattus. Les plantations de résineux et les perchis de feuillus ont été traités.

La division 5 a été transformée presque entièrement et plantée en peupliers. La partie Est de cette division qui est une plantation de compensation pour la construction de la route cantonale, a été également plantée en peupliers.

Plan de gestion pour la commune d'Echandens datant 2013

Surface: 22,75 ha

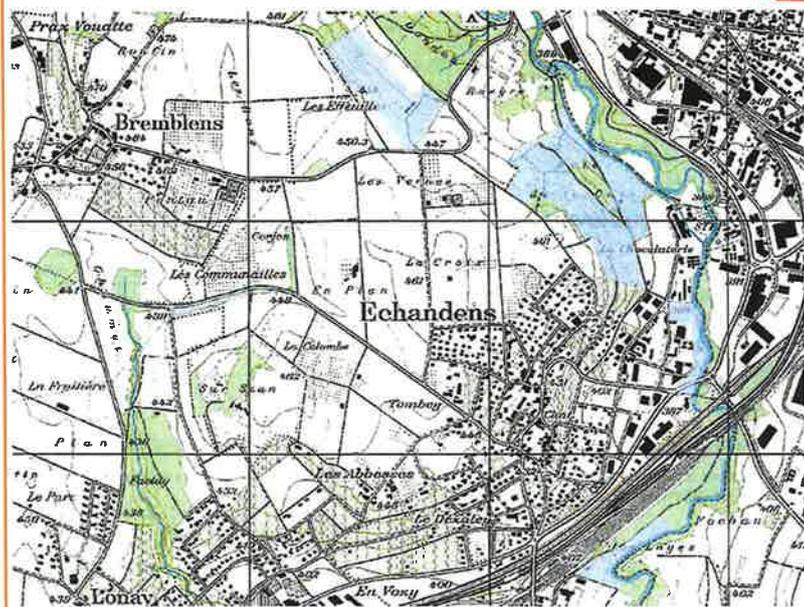
Altitude: de 390 à 450m



Plan de gestion de 1925

Forêts communales d'Echandens

Document de gestion 2007 – 2022



cipalité au Conseil Communal, la Commune d'Echandens a acquis 21'106 m² de forêts supplémentaires, ce qui porte la surface totale des forêts communales à 24,726 ha

Régénérations et Nouvelles plantations

Un abattage très important a été effectué sur la parcelle N° 485 (en haut du chemin de la Corniche). Cette zone avait été durement touchée par la tempête Lothar en 1999 et partiellement reboisée par des essences non indigènes. Il a été procédé à une plantation de chênes, en continuation de celle existante en-dessous.

Suite à l'extension de la déchèterie en 2007, il a été décidé, à titre de compensation, en accord avec le Canton, de convertir en zone forêt une partie la parcelle N° 445, située au-dessus du stand de tir.

Ainsi 2770 m² de forêts ont été plantés en lieu place d'une zone herbeuse, l'essence choisie étant principalement des cerisiers sauvages (merisiers).

Au total, en 2015, voici la liste des nouvelles plantations :

- Cerisier 245
- Orme 90
- Epicea 70
- Chêne 700
- Verne noire 15
- Cornouiller 10
- Viorne 10
- Chèvrefeuille 5

Géologie: Moraine de fond, marnes avec quelques grès

Essences: Mélange de résineux 14 % et de feuillus 86 %

Particularités :

Forêt de protection - Petite parcelle le long de la Venoge, érosion des Berges

Site d'accueil - Refuge forestier du Bois de la Côte, parcours didactique autour du refuge (Naturando)

Pression du public - Importante dans les forêts avoisinant le refuge

Ilot de vieux bois, biotope - 1 ilot de vieux bois désigné, 1 zone humide

Divers - Touché par Lothar, Forêts en partie dans le PAC Venoge

Situation 2015

Les forêts d'Echandens sont exploitées à raison d'environ 100 m³ de bois par an, voire tous les deux ans, lors du « martelage » effectué avec le garde forestier et/ou l'inspecteur forestier. En plus de l'exploitation pour son bois de sévice

et son bois de feu, le rôle de la forêt est également social et didactique, en offrant aux habitants de la Commune un espace de promenade et de détente.

A ce titre, il est remarquable de constater que les surfaces forestières, propriétés de la Commune, ont passé de 8,78 ha en 1914 à 24,73 ha en 2015 (cf historique ci-dessus).

Il est important de relever également que la proportion de résineux/feuillus a fortement changé au cours des dernières décennies. L'exploitation intensive de résineux ayant cessé, la forêt retrouve son aspect original avec un effort marqué pour des essences indigènes lors de nouvelles plantations.

Acquisitions

Suite au préavis 02/2014 de la Muni-



Projets et dernières réalisations

Revitalisation des lisières

Véritables interfaces entre les milieux forestiers fermés et les terres agricoles ou prairies ouvertes, les lisières et les rives boisées de cours d'eau abritent de nombreuses espèces animales et végétales liées à ces deux habitats. Elles permettent à la faune de circuler à travers le territoire en reliant les biotopes en servant de zone de repli.

Ces lisières, riches en biodiversité sont étagées au front sinueux et composées d'essences indigènes et variées. Elles présentent un large panel de classes d'âges ainsi que de petites structures telles que des tas de branches, des gouilles, des fossés et des fourrés de ronces.

Le but des interventions est d'apporter plus de lumière et de structuration. Une structuration progressive ou par poches peut se faire sur des périodes de 7 à 15 ans. Un entretien sous forme de recépage des jeunes arbres à croissance rapide permet de favoriser les espèces rares à croissance lente ou présentant un intérêt particulier de par leur âge ou leur forme.

Préservation d'arbres habitats

Un arbre habitat est un arbre particulièrement hospitalier pour différentes espèces animales et végétales. Sont considérés comme arbres habitats, en particulier :

- Les très vieux arbres ou arbres gigantesques
- Les arbres avec de gros nids d'oiseaux
- Les arbres morts sur pieds de gros diamètre
- Les arbres à cavité

Un arbre habitat est laissé à la nature. Il accomplit le cycle biologique complet en forêt jusqu'à son effondrement et sa décomposition. Il est donc soustrait à toute forme d'exploitation.

Comme leur nom l'indique, les arbres habitats servent de lieu de vie pour de nombreuses espèces telles que le pic noir, les chauves-souris, la chouette, la martre et également certaines mousses, lichens et champignons.

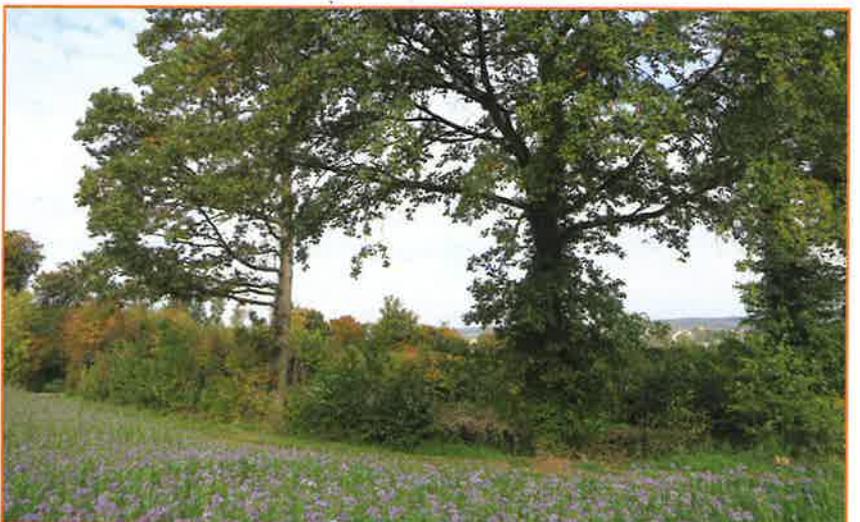
Les arbres habitats jouent un rôle important dans le réseau écologique forestier, composé des réserves et des îlots de sénescence. Ils constituent un relais et des habitats entre les aires protégées pour toutes les espèces liées aux vieux arbres et au bois mort. Ils font partie du patrimoine culturel de par leur âge respectable, leur morphologie étonnante ou leur taille imposante.

Ainsi, Echandens, en partenariat avec le Service des Forêts de la Direction Générale de l'Environ-

nement du Canton, a procédé au classement d'une vingtaine de chênes, tous plus que «bicentennaires», comme arbres habitats. Ils sont reconnaissables par une inscription «H» à l'encre bleue sur leur tronc.

Pour le promeneur, ces arbres susciteront l'émerveillement grâce à leur esthétique particulière et l'embellissement du paysage forestier par leur présence.

Eric Maillefer



Terrain multisports

La Municipalité a soumis en février 2015, le projet de construction d'une place «Multisports» sur l'emplacement des parcelles N°62 & 63.

Cette zone d'utilité publique est idéale pour l'aménagement d'un terrain de sport, car relativement «plate». La demande, notamment de jeunes du village, était grande pour la mise à disposition d'une place de sport et de détente, ouverte à la population d'Echandens.

Ainsi, en date du 16 février 2015, le conseil communal d'Echandens a accordé à la Municipalité un crédit pour la création d'un terrain «Multisports».

Le projet consiste en la création d'un terrain synthétique de 450 m² constitué de :

- Structure porteuse, palissade et frontons en acier
- Deux buts de football-handball
- Deux ensembles de basket réglables en hauteur
- Poteaux multifonctions (volleyball) scellés
- Revêtement de sol en gazon synthétique, avec lignes de traçage incrustées pour la pratique de différentes activités
- Exécution des structures en acier inox et en acier thermo-laqué.

L'accès se fera par mobilité douce, à pied ou à vélo. Un parc à vélo est prévu.

L'espace alentour sera équipé d'une table et de bancs. Une table de jeu pour l'exercice du «ping-pong» est également planifiée.

Cette aire de sport sera mise à disposition des habitants de notre Commune en accès libre durant la journée. Un règlement d'utilisation sera établi par la Municipalité.

Un treillis et un cordon boisé (arbres/haies) seront mis en place le long de la RC 80, après la réalisation de cette place de sport.

Eric Maillefer



Le terrain multisports de Senarclens



L'accessibilité actuelle en transports publics de la Commune d'Echandens peut être considérée comme bonne, avec la desserte de deux lignes des bus TPM :

La ligne 702 entre Bussigny et Tolochenaz passant par la RC80 et la gare de Morges, offrant une fréquence de 10 minutes en heure de pointe et 20 minutes en heure creuse. Le dimanche, service à la demi-heure durant la journée, jusqu'à 23h30.

La ligne 705 entre Lonay et l'EPFL avec une fréquence de 15 minutes en heure de pointe et 30 minutes en heure creuse (offre à l'heure le samedi et le dimanche). Cette

ligne permet de rejoindre le TSOL à Ecublens, qui nous relie à Lausanne jusqu'à la gare du Flon, ainsi que, dans l'autre direction, à la gare de Renens. Dans l'autre direction, la ligne 705 rejoint la route cantonale RC1 qui se trouve sur le terrain de la Commune de Prévengres, et qui intègre le tracé de la ligne 701 entre la Bourdonnette à Lausanne et la gare de Morges.

Vous trouverez tous les horaires sur le site www.mbc.ch

En plus, la Commune bénéficie de la gare RER « Denges-Echandens » avec un train par heure et sens (S3).

Service pyjama: bus tl les nuits du week-end

Le Service pyjama assure le retour des noctambules toute l'année, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, ainsi que la nuit du 31 décembre.

Pour rejoindre Echandens, il y a deux bus au départ de Lausanne-Flon: à 2h et à 4h, ligne N7.

Vous devez disposer d'un titre de transport mobilis valable + supplément pyjama de Frs 4.-

Informations :
www.service-pyjama.ch

SIS Morget

Recrutement 2016:
Nous avons besoin de vous !

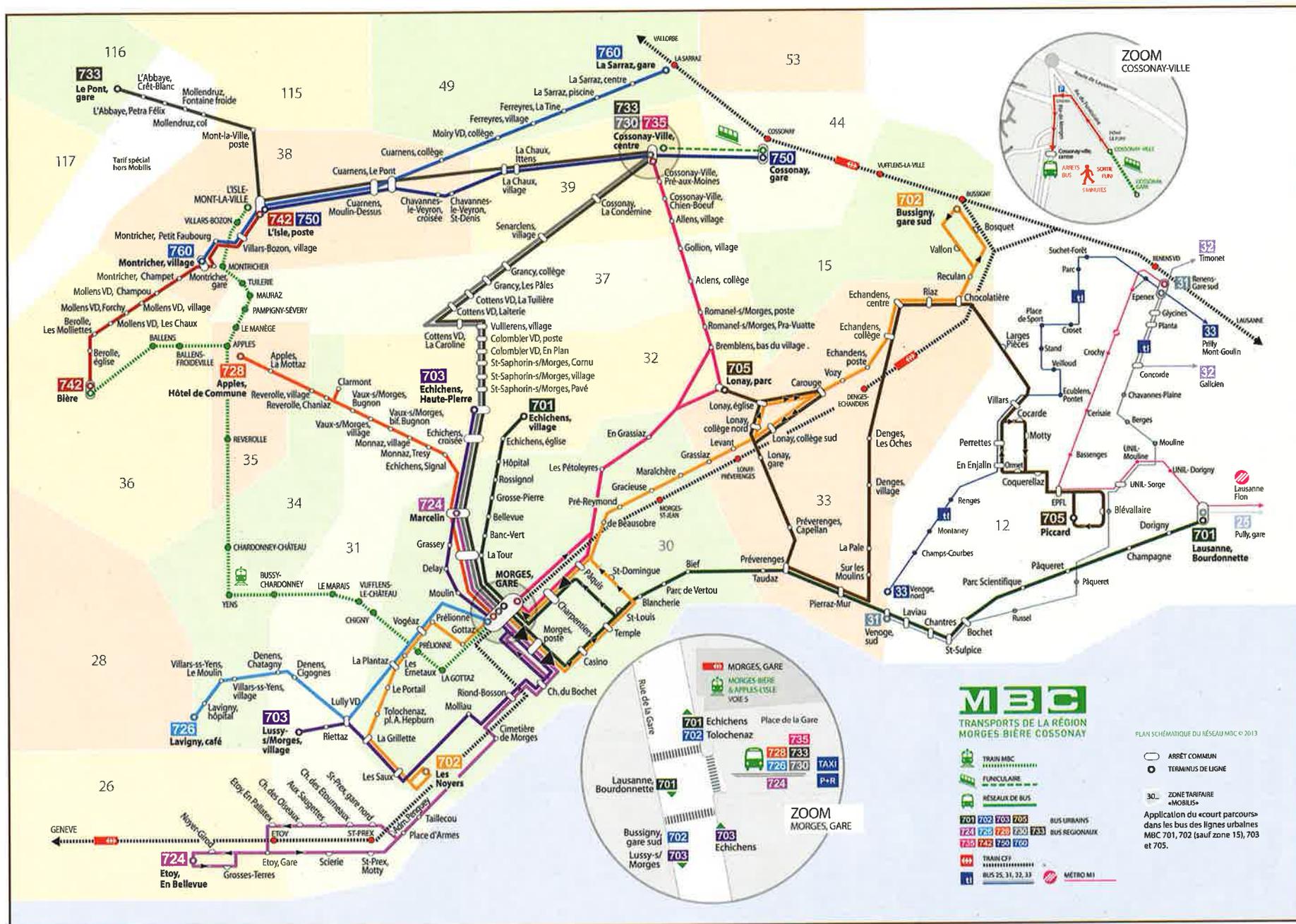
Vous êtes motivé, vous aimez la camaraderie, vous avez envie de vous rendre utile à la collectivité locale, vous êtes en bonne santé, vous avez envie d'apprendre pleins de choses intéressantes, vous voulez vous intégrer dans la région, vous aimez la technique, et bien rejoignez-nous.

Le calendrier 2016 est sorti de presse, il sera disponible dès la mi-octobre au prix de 10.- CHF.

En cas d'intérêt pour la cause des sapeurs-pompiers, allez également jeter un coup d'œil sur le site internet du SIS Morget, vous y trouverez pleins d'informations intéressantes, ainsi que des photos.

www.sismorget.ch

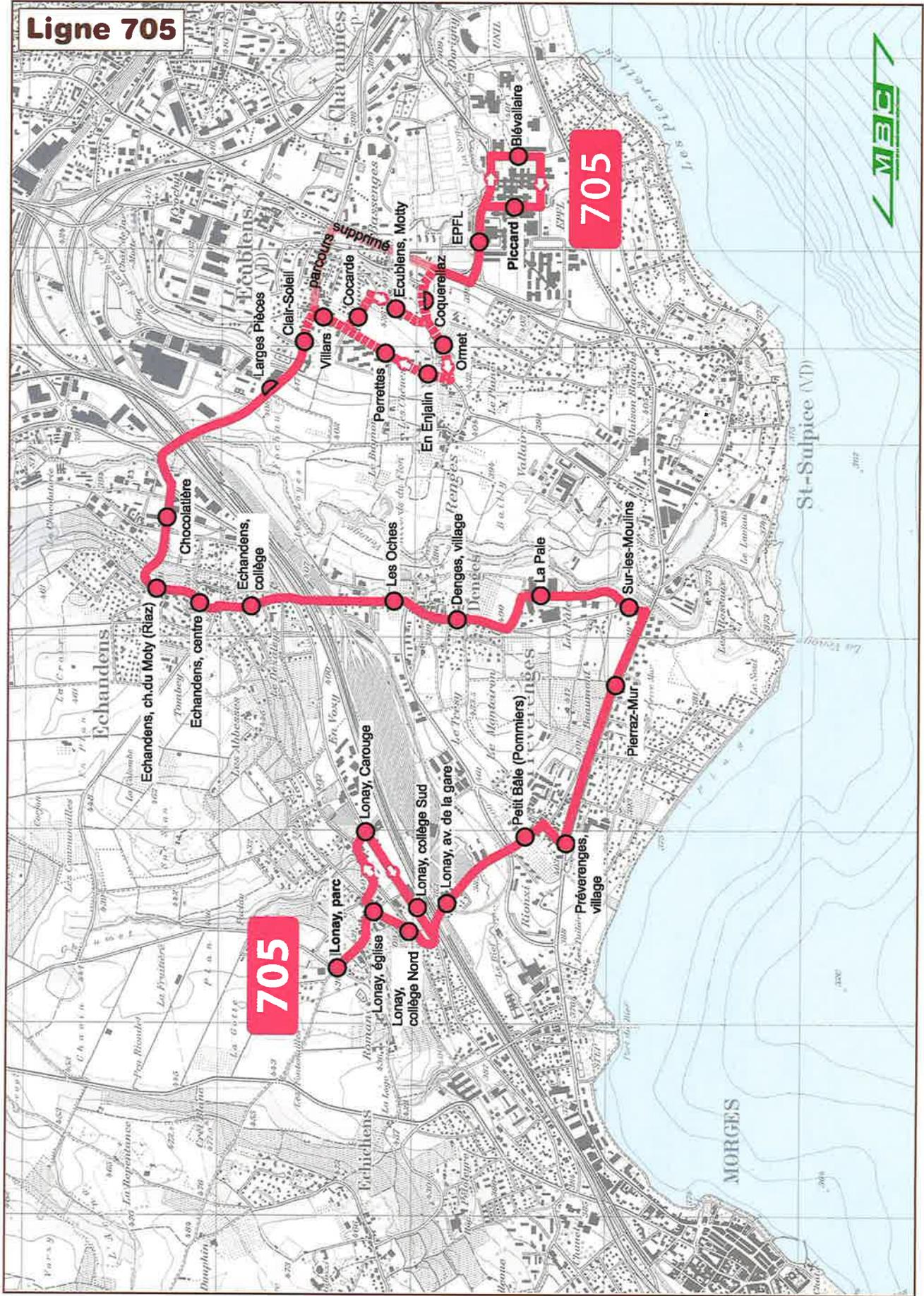


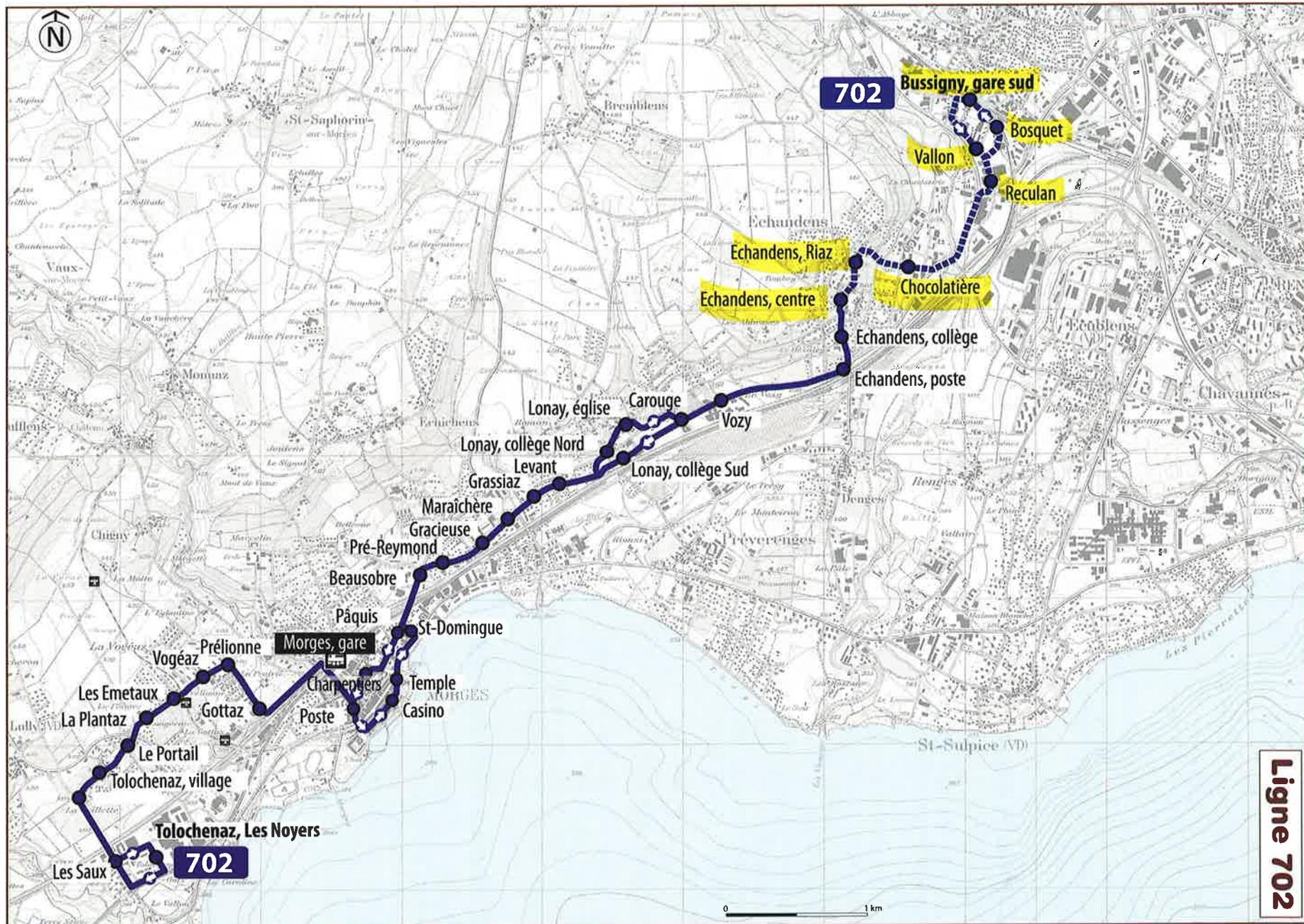


MBC
TRANSPORTS DE LA RÉGION
MORGES-BIÈRE-COSSONAY

- PLAN SCHEMATIQUE DU RÉSEAU MBC © 2013
- ARRÊT COMMUN
 - TERMINUS DE LIGNE
 - ZONE TARIFAIRE «MOBILIS»
- Application du «court parcours» dans les bus des lignes urbaines MBC 701, 702 (sauf zone 15), 703 et 705.
- TRAIN MBC
 - FUNKULAIRE
 - RÉSEAUX DE BUS
 - BUS URBAINS
 - BUS REGIONAUX
 - TRAIN CFF
 - BUS 25, 31, 32, 33
 - MÉTRO M1

Couleur public





Ligne 702

Couleur public



Déchèterie

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'ouverture de la déchèterie ainsi que les jours de ramassages dans le calendrier joint au centre de ce Journal. D'autres exemplaires peuvent être demandés à notre administration communale.

Déchets organiques (compostables)

Ces déchets sont ramassés le lundi matin par une entreprise spécialisée. Leur véhicule est équipé pour soulever et secouer les conteneurs bruns; il peut toutefois arriver que le conteneur ne se vide pas complètement, si la matière est trop «collée» au fond. Pensez à y déposer au fond d'abord quelques branchages ou autres déchets suffisamment solides pour ne pas y adhérer.

Verre et papier

Le **verre** est ramassé par notre équipe de voirie le 1er mardi de chaque mois, le **papier** le 2ème mardi de chaque mois.

Ordures ménagères

Elles sont ramassées le mercredi matin. Si possible, ne sortez pas vos sacs de poubelles trop vite. Les animaux les éventrent pendant la nuit. Merci.

Bruit

Tous travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22h00 et 07h00, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12h00 et 13h00.

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal

- les chiens acquis ou reçus dans l'année
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année, pour radiation
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- american staffordshire terrier (amstaff)
- rottweiler
- american pit bull terrier (pit bull terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site www.vd.ch/scav

Attention!

Vous devez annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

Champignons

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, rue du Saugy 6. Tél 021 701 17 47

Bois de cheminée

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de Fr. 10.- les ballots et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne. Tél. 021 701 15 25 ou par mail à commune@echandens.ch.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part les crottes de chiens doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet. Ceux-ci sont à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs !

Ecole de musique

Depuis l'introduction en 2013 de la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique), les communes doivent contribuer au fonctionnement des écoles ou conservatoires reconnus par la Fondation pour les Ecoles de Musique (FEM).

Par ailleurs, elles continueront à allouer des subsides aux parents des enfants (jusqu'à 25 ans sous certaines conditions) qui suivent des cours de musique (selon liste des disciplines définies par la FEM).

Toute demande doit être adressée à l'administration communale qui vous renseignera sur le droit aux subsides.

Cyclistes

Comme d'autres communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique.

Informations et conditions auprès de l'Administration communale.

Vin

Les ventes du vin de la Commune «Château d'Echandens» blanc et «Vigne communale» rouge sont communiquées par un tout ménage.

Documents d'identité

Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut :

- l'ancienne carte d'identité
- le livret de famille (ou pièce d'état civil)
- une photographie
- l'argent nécessaire au paiement du document

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Passeports

Dès le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, malgré l'introduction du nouveau passeport.

Site pour effectuer sa demande de passeport biométrique:

www.biometrie.vd.ch

Pour toute question concernant l'établissement du passeport biométrique dans le canton de Vaud:

info.passeport@vd.ch
Tél. 0800 01 1291

Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal.

Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.

Propriétaires

Transformer, aménager, rénover: Faut-il mettre à l'enquête, ou non?

Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations ... représentent un casse-tête face à la complexité des lois. La Municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- cabanon de jardin
- piscine, même provisoire
- jacuzzi
- jardin d'hiver
- pergola
- velux
- murs
- couvert
- place de parc
- réfection des façades
- enseigne
- abattage d'arbre
- etc ...

Pour vous éviter toute procédure juridique, contactez l'Administration communale.

Parents

d'enfants mineurs

Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de Police :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus :

- de fumer ou de consommer des boissons alcooliques.
- de sortir seuls le soir après 22 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement.

Registre des entreprises

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

Locations diverses

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibilité de louer diverses salles communales. Réservation (au minimum 1 mois à l'avance) et renseignements auprès de l'administration communale:

Tél. 021 701 15 25

Une confirmation écrite peut être demandée.

Enclassement

Année scolaire 2014 - 2015

Au 1er octobre 2014, l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs comptait 1'403 élèves, soit 25 de plus qu'en 2013. La répartition était de 997 élèves primaires et 406 secondaires. Les 72 classes se divisaient en 52 primaires et 20 secondaires.

Au 1er octobre 2015, l'EPSP compte 1'401 élèves, soit 2 de moins qu'en 2014. La répartition est de 1'011 élèves primaires et 390 secondaires. Les 72 classes se divisent en 53 primaires et 19 secondaires.

Sur les 253 élèves domiciliés à Echandens qui sont scolarisés dans l'Etablissement, 116 élèves primaires restent sur la commune, au Collège du Chaney; 53 vont à Lonay, 2 à Denges. 82 élèves secondaires vont au Collège des Voiles du Léman à Préverenges.

Le bâtiment scolaire d'Echandens (Collège du Chaney) compte 128 élèves répartis dans 7 classes primaires.

Promotions 2015

Liste des élèves domiciliés à Echandens ayant obtenu leur certificat de fin d'études en juillet 2015

Classe 11VSB
Option Latin :
Böhlen Zoé
Marguerat Rosalie

Classe 11VSB
Option Italien :
Petersen Sara

Classe 11VSB
Option Economie :
Bolomey Ludovic
Bongni Eva

Classe 11VSB
Option Mathématiques / physique :
Ames Noah
Collet Alex
Gilliot Ann-Kathrin

Classe 11VSG :
Convertini Anthony
Gandillon Justine
Germanier Jeremy
Mazreku Andi
Oliveira Luc
Panzetta Vincent
Ribeiro Freitas Ricardo
Vocat Maxime
Wieland Joëlle

Classe 11VSO :
Brkic Diana
Gagliardi Tilsa

11VSG
Attestation de fin de scolarité:
Barbosa Lecoeur Léa

11VSO
Attestation de fin de scolarité:
Catanese Adriana



Prévention en milieu scolaire

Depuis quelques années, les enseignants de l'EPS de Prévèrenge et environs (EPSP) sont confrontés aux effets néfastes induits par les nouveaux moyens de communication. Les réseaux sociaux qu'utilisent les jeunes offrent des possibilités toujours plus grandes de partager de l'information en direct entre personnes d'une communauté qui se met souvent à fonctionner comme si elle se trouvait dans un milieu fermé, protégé. La pratique montre que les images et textes échangés via les réseaux se diffusent malgré tout très rapidement au-delà du cercle d'amis, surtout lorsqu'il s'agit d'un «scoop». Les réseaux peuvent alors se muer en plateforme sur laquelle des jeunes se font harceler, ou dénigrer. La victime sur un réseau est alors soumise à une pression constante, voire ininterrompue, de la part de centaines de personnes de son entourage ou de l'extérieur. Durant la période de l'adolescence, de la construction de soi, ces agressions peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Pour sensibiliser les élèves au bon usage des réseaux sociaux, l'organisation non gouvernementale (ONG) « Action Innocence » a été mandatée par le groupe de prévention de l'EPSP. Action Innocence est intervenue en septembre 2015 auprès des classes de 5e, 7e et 9e années. Lors de cette journée organisée pour les élèves, un rapide sondage oral laissait apparaître que 95% des élèves bénéficient d'un accès internet et que 80% en disposent dans leur chambre 24 heures sur 24 !

Pour ceux qui possèdent un smartphone, une console de jeu ou un ordinateur dans leur chambre, le temps passé sur les réseaux peut ainsi rapidement devenir excessif. Le risque d'un usage addictif est alors bien réel.

Les actions de prévention et les messages diffusés dans la presse et les médias sont quotidiens. Il est indispensable que tous les parents

comprennent leur responsabilité de fixer des limites et conditions d'accès claires à leurs enfants afin que ces messages puissent déployer leurs effets : éviter aux élèves en âge de scolarité de disposer d'un accès permanent aux réseaux, en particulier durant la nuit, n'est pas une punition, mais la condition de base pour que l'enfant dispose d'un temps de repos.

Les possibilités très étendues offertes par les nouvelles technologies de l'information sont une aubaine et il est nécessaire que chaque élève développe des compétences pour maîtriser ces outils. L'apparition toujours plus rapide de produits ciblant les enfants contribue toutefois à laisser les adultes dans l'ignorance de leur évolution. Il est donc essentiel de soutenir les jeunes, de les accompagner pour qu'ils puissent en profiter à bon escient, sans en subir les méfaits. Enfin, il est important de fixer clairement les règles d'utilisation de ces services et de s'intéresser à ce qu'en font les enfants lorsqu'ils y ont recours.

Dans les années à venir, le groupe prévention de l'EPSP et la direction scolaire vont poursuivre ce travail de prévention spécifique et vous en serez régulièrement informés.

L'ensemble des collaborateurs de l'EPSP vous remercie de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à cette problématique et vous souhaite une excellente année scolaire.

Alfred Zbinden
Directeur

Balade des «Space Invaders» à travers le village

Qui n'a pas entendu parler de ces drôles «d'extraterrestres» représentés par de grossiers pixels? Ces «Space invaders», tirés du jeu vidéo des années 70 du même nom, ont déjà influencé l'artiste anonyme «Invader» dont le travail peut être admiré de Tokyo à New-York, en passant par Paris, Lyon et Lausanne notamment.

La vie des classes

Après s'être rendus à Lausanne à la recherche des oeuvres de cet artiste au mois d'octobre 2014, les élèves de 6ème année ont eu l'occasion de réaliser leur propre création. Mme Bauermeister, artiste de la région lausannoise, est venue partager avec eux sa passion et ses connaissances dans le domaine de la mosaïque.

Les oeuvres des enfants ont ensuite été fixées au travers du village d'Echandens de sorte à constituer un parcours. inauguré le 15 juin 2015 au château d'Echandens.

Dès lors, la balade est ouverte à tous. Un plan du parcours, séparé en deux boucles de respectivement 45 minutes et 1h15, est disponible à la commune ainsi que sur le site internet www.echandens.ch, onglet Tourisme.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de la commune et des parents que nous remercions ici.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à découvrir cette balade que nous en avons eu à la réaliser.

Pour les classes 6P41 et 6P42
Mmes Cretegnay et Rossier

Plan de la balade sur la page suivante...



Balade des Space Invaders: Boucle Nord

Distance: 4 km, environ 1h15 avec la recherche des mosaïques

Accessibilité: Faisable avec une poussette ou en chaise roulante

Point de départ: Place du village, devant l'Auberge communale

Voici les emplacements des 18 mosaïques qui se trouvent sur ce parcours. Saurez-vous toutes les trouver?

1. Derrière la terrasse de l'Auberge, sur la grande fontaine
2. En entrant dans les jardins du Château, sur le mur à gauche
3. Sur la boîte aux lettres, chemin de la Corniche n°6
4. Sur le mur du jardin, chemin de la Corniche n° 7C
5. En montant le chemin du Motty, sur le mur du jardin publique
6. Sur la boîte aux lettres, Belvédère 9
7. Sur le mur, près de la boîte aux lettres, Belvédère 13
8. Sur la boîte aux lettres, Bocage 14
9. Sur le mur face à la route, Lizet 7
10. Au bout du chemin du Châtaignier, sur le

- distributeur de sachets pour chiens
11. Sur le mur du parking, Riaz 40
 12. Sur les marches d'escaliers de la maison n°34B, rue de la Riaz
 13. Sur la façade de la maison, Riaz 30
 14. Sur la façade de la maison, Riaz 13
 15. Sur une trappe en béton, au bord de la rue de la Riaz

16. Sur le mur le long de la route, chemin du Muveran 9
- 17 - 18. Sur la place de jeux du village (vandalisées)

Balade des Space Invaders: Boucle Sud

Distance: 3 km, environ 45 minutes avec la recherche des mosaïques

Accessibilité: Faisable avec une poussette ou en chaise roulante

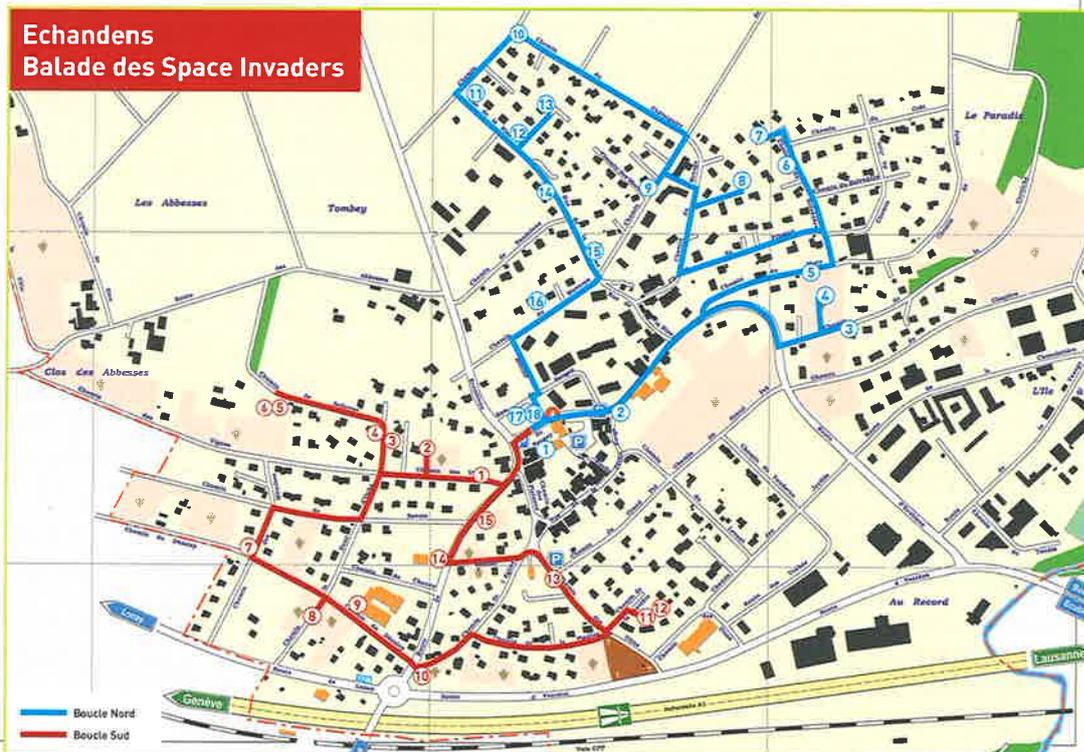
Point de départ: Place du village, devant l'Auberge communale

Voici les emplacements des 15 mosaïques qui se trouvent sur ce

parcours. Saurez-vous toutes les trouver?

1. Sur le distributeur de sachets pour chiens, près du parking du Café du Léman
2. Sur le côté du couvert à voitures, chemin des Vignes 8
3. Sur le muret à droite en montant le chemin de Bellevue
4. Sur le mur dans la cour, chemin de Bellevue 3
- 5 - 6. Dans le parc de Bellevue, sur des bancs
7. Sur le mur le long du parking, chemin des Mémises 10
8. Sur la boîte aux lettres, chemin de la Dent d'Oche 7
9. Sur la façade de l'école
10. Sur le distributeur de sachets pour chiens, de l'autre côté du passage piétons
11. A droite de la porte principale, chemin de la Gravière 8
12. Sur la boîte aux lettres, chemin de la Gravière 10
13. Sur le mur qui entoure l'Eglise
14. Sur le pilier du mur, de l'autre côté de la route
15. Au sol, le long de la haie, route de la Gare 3

Vous pouvez terminer la balade en faisant une halte à la place de jeux.



La vie des classes

Notre jardin au fil des saisons

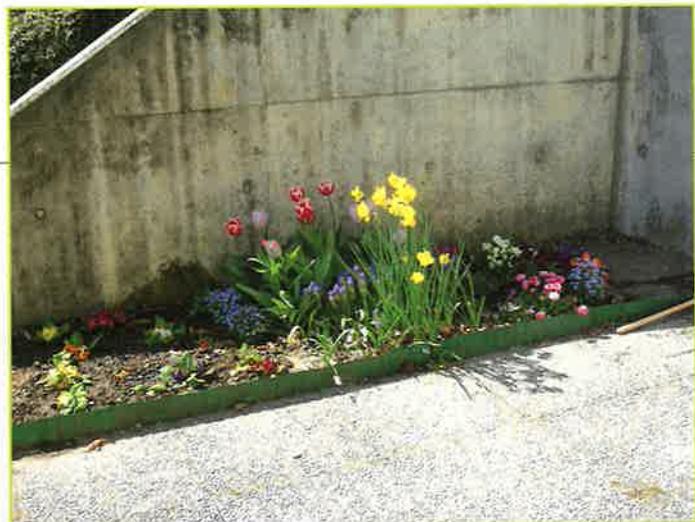
En septembre 2014 nous avons préparé notre jardin avec l'aide de la commune et nous l'avons inauguré. A cette occasion nous avons invité les parents. Ils ont dégusté notre délicieuse soupe à la courge.

Au fil des mois nous avons bêché, semé, planté, désherbé, arrosé pour finalement récolter des salades, des fraises, du persil, ...

En juin nous avons construit un magnifique épouvantail qui a pris place parmi d'autres bonshommes dans le village de Denens.

Fin juin nous avons présenté un spectacle avec une autre classe d'Echandens sur le voyage de l'épouvantail. Ce fut une belle réussite à voir les mines réjouies des nombreux parents présents.

*Les petits jardiniers
de la classe 1-2P
avec leurs maîtresses
Evelyne Moret et Béatrice Gerber*





BISOUNOURS

Jardin d'enfants

Petite séance de yoga ...

Sortie à Morges afin d'y découvrir le marché aux légumes et ses produits régionaux ...

Sortie annuelle au refuge avec grillades au feu de bois ...

Ballades dans notre village ...

Matinée à la place de jeux avec un goûter ...

Activités motrices ...

Sortie à Ouchy afin d'y voir la dernière baignade des éléphants du cirque Knie ...

Bricolages, peinture ...

Toutes ces activités alimentent les matinées au Bisounours

Dès l'âge de 2 ans et demi l'enfant peut accéder au jardin d'enfants. Il s'agit pour lui de rencontrer de nouveaux copains, de prendre une place dans un groupe d'enfants, de devenir autonome, de grandir et s'ouvrir au monde extérieur.

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 (sauf vacances scolaires)

Renseignements

Mireille Tschalaer
079 284 02 35





CALENDRIER DES RAMASSAGES

Commune d'ECHANDENS - SERVICE DE VOIRIE

Du 1er mars au

■ = Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, dès 07h00

♣ = Ouverture

☀ = Ramassage des déchets compostables, dès 07h00

◆ = Ouverture

● = Ramassage du verre

♥ = Ouverture

☑ = Ramassage du papier et du carton

♠ = Ouverture

Vacances scolaires

Administration fermée

Jours fériés

2016	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	
Lundi						
Mardi			1 ●			
Mercredi			2 ■ ◆			1
Jeudi			3			2
Vendredi	1 Férié		4 ♥	1 ♥		3
Samedi	2 Férié		5 ♠	2 ♠		4
Dimanche	3		6	3	1	5
Lundi	4	1	7 ♣ ☀	4 ♣ ☀	2 ♣ ☀	6
Mardi	5 ●	2 ●	8 ☑	5 ●	3 ●	7
Mercredi	6 ■ ◆	3 ■ ◆	9 ■ ◆	6 ■ ◆	4 ■ ◆	8
Jeudi	7	4	10	7	5 Ascension	9
Vendredi	8	5	11 ♥	8 ♥	6 ♥	10
Samedi	9 ♠	6 ♠	12 ♠	9 ♠	7 ♠	11
Dimanche	10	7	13	10	8	12
Lundi	11 ☀	8 ☀	14 ♣	11 ♣ ☀	9 ♣ ☀	13
Mardi	12 ☑	9 ☑	15	12 ☑	10 ☑	14
Mercredi	13 ■ ◆	10 ■ ◆	16 ■ ◆	13 ■ ◆	11 ■ ◆	15
Jeudi	14	11	17	14	12	16
Vendredi	15	12	18 ♥	15 ♥	13 ♥	17
Samedi	16 ♠	13 ♠	19 ♠	16 ♠	14 ♠	18
Dimanche	17	14	20	17	15 Pentecôte	19
Lundi	18	15	21 ♣ ☀	18 ♣ ☀	16 Férié	20
Mardi	19	16	22	19	17 ☀	21
Mercredi	20 ■ ◆	17 ■ ◆	23 ■ ◆	20 ■ ◆	18 ■ ◆	22
Jeudi	21	18	24	21	19	23
Vendredi	22	19	25 Férié	22 ♥	20 ♥	24
Samedi	23 ♠	20 ♠	26 ♠	23 ♠	21 ♠	25
Dimanche	24	21	27 Pâques	24	22	26
Lundi	25 ☀	22 ☀	28 Férié	25 ♣ ☀	23 ♣ ☀	27
Mardi	26	23	29	26	24	28
Mercredi	27 ■ ◆	24 ■ ◆	30 ■ ◆	27 ■ ◆	25 ■ ◆	29
Jeudi	28	25	31	28	26	30
Vendredi	29	26		29 ♥	27 ♥	
Samedi	30 ♠	27 ♠		30 ♠	28 ♠	
Dimanche	31	28			29	
Lundi		29			30 ♣ ☀	
Mardi					31	

S - OUVERTURES DECHETERIE 2016

31 octobre

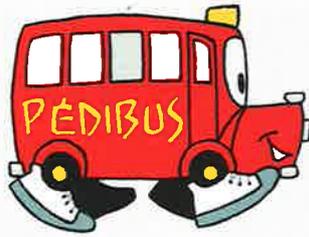
de la déchèterie le lundi de 15h00 à 18h00
 de la déchèterie le mercredi de 15h00 à 18h00
 de la déchèterie le vendredi de 15h00 à 18h00
 de la déchèterie le samedi de 09h30 à 12h30

Du 1er novembre au 28 février

fermé
 de 14h00 à 17h00
 fermé
 de 09h30 à 12h30

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		1 Férié				
		2			1	
		3			2	
		4	1		3	1
	1	5	2		4	2
	2	6	3	1	5	3
	3	7	4	2	6	4
	4	8	5	3	7	5
	5	9	6	4	8	6
		10	7	5	9	7
	7	11	8	6	10	8
	8	12	9	7	11	9
	9	13	10	8	12	10
	10	14	11	9	13	11
	11	15	12	10	14	12
	12	16	13	11	15	13
		17	14	12	16	14
	14	18	15	13	17	15
	15	19	16	14	18	16
	16	20	17	15	19	17
	17	21	18	16	20	18
	18	22	19 Jeûne Féd.	17	21	19
	19	23	20	18	22	20
		24	21	19	23	21
	21	25	22	20	24	22
	22	26	23	21	25	23
	23	27	24	22	26	24
	24	28	25	23	27	25 Férié
	25	29	26	24	28	26 Férié
	26	30	27	25	29	27
		31	28	26	30	28
	28		29	27		29
	29		30	28		30
	30			29		31
	31			30		
				31		

Le Pédibus



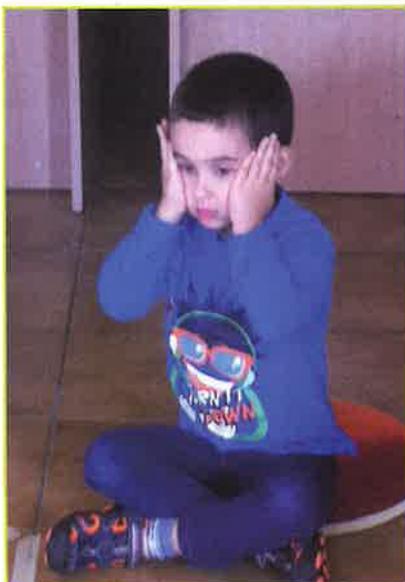
Le 18 septembre dernier, dans une ambiance colorée et sous une pluie battante, a eu lieu la journée internationale « à pied à l'école ». Les enfants et leurs parents ont été accueillis dans la cour de récréation par une collation bien garnie et du bon thé chaud, les encourageant à faire le chemin de l'école à pied.

Le pedibus d'Echandens fonctionne encore avec une ligne au quartier de Bellevue. Pour le moment, l'autre ligne ne fonctionne plus, faute de participants. Nous recherchons activement des familles qui souhaitent participer pour le bien de leurs enfants, leur permettant également de faire des connaissances et s'intégrer à la vie du village.

Contact:
Céline Horisberger
078 644 81 26



Le pedibus permet aux enfants d'aller à l'école en compagnie de leurs copains, de marcher à l'extérieur par tous les temps et de se familiariser avec les dangers de la route sous le regard d'un adulte. Les parents se partagent les trajets et gagnent ainsi beaucoup de temps.



Nouveautés !

Ouvertures:

Chaque premier samedi du mois, dès le 5 septembre, de 10h00 à 12h00

Tous les mardis de 15h30 à 18h00

Sauf vacances scolaires.

Jeux:

Console Wii U et DS 3 ainsi que plusieurs jeux ajoutés à notre grand assortiment.

Lieu:

Toujours dans l'abri du nouveau collège à Echandens.

Renseignements:

077 470 54 05

ou

ludotoujou@hotmail.com

N'oubliez pas le **Troc**, marché aux jouets qui se tient chaque année au mois du novembre. Toujours un grand succès auprès des enfants qui adorent vendre leurs jeux.

2016 sera l'année de nos **30 ans**. Le jour de fête est déjà fixé pour le 3 septembre. Plus d'informations suivront.

Alors, venez nombreux nous retrouver. Notre équipe vous conseille volontiers. Vos suggestions et idées pour mieux combler vos besoins sont les bienvenues. Aussi, si vous avez envie de rejoindre nos rangs en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter.

Bon hiver ludique et à bientôt !

Les ludothécaires



Le troc



L'équipe de la Ludothèque lors de la sortie Cailler.



Concours pour nos jeunes lecteurs:

Combien y-a-t-il d'oranges cachées dans l'Orangerie ?

Donne ta réponse aux bibliothécaires. Tu auras peut-être la chance d'être tiré au sort et de gagner une surprise.



La Bibliothèque de l'Orangerie

La liseuse

Cet après-midi-là, j'étais de service à la bibliothèque. Le temps était lourd et, en glissant la clef dans la serrure, je me disais qu'à l'intérieur, il devait faire bon frais. La porte de l'Orangerie tourna sur ses gonds et ...

Stupeur ! Il n'y avait rien, mais alors vraiment rien de rien: Plus une BD sur les étagères en bois, envolés les coussins où les lecteurs s'asseyaient, disparu le canapé bleu où ils se vautrent.

Complètement ahurie, je gravis quatre à quatre les escaliers du péristyle, ouvris la porte du château et m'engouffrai dans notre salle principale.

Rien, rien, rien ! Plus un livre, petit, moyen ou grand ! Rien que les étagères nues et blanches. Dans la pièce d'à côté, rien non plus, même pas un bouquin oublié sur le rebord de la cheminée!

J'étais anéantie. Toutes sortes de questions se bousculaient dans mon esprit. C'est alors que j'avisai un écriteau pourtant bien placé en évidence sur le bureau. Je lus ceci:

A nos chères collègues: Pour optimiser au mieux notre travail, nous avons décidé que les enfants viendraient dorénavant avec leur liseuse pour télécharger leurs histoires favorites. Vous trouverez le mode d'emploi pour les diverses recherches et opérations, dans le classeur orange, aux pages 2, 3 et 4.

Je ne poursuivis pas la lecture. «Ah non, moi, ce que j'aime, ce sont les livres! Si les autres veulent boutique avec leur électronique, à Dieu ne plaise, mais ce sera sans moi!»

Très remontée, je décidai alors de me réfugier dans le grenier, notre endroit favori à nous autres, les conteuses. Je retraversai le péristyle. La pluie s'était mise à tomber dru. Je gravis la petite échelle et

débouchai dans le galetas. «Non, elles n'ont pas osé!»

Si, elles avaient osé! Plus un livre de contes, plus un coussin. Notre gros nounours en peluche sur sa chaise rouge, où était-il? Et notre théâtre japonais? Et notre fauteuil de grand-mère où il faisait si bon raconter des histoires?

Rien que le vide total. Ah non, un papier était déposé sur le plancher:

A nos chères conteuses: Ayant remarqué, depuis quelques temps déjà, que vous perdez de plus en plus la boule, nous avons décidé de vous remplacer par des contes animés que les enfants pourront télécharger sur leur tablette. Pour le mode d'emploi, veuillez vous référer au classeur orange, page 6, alinéas 7 et 8.

Ça, c'était la goutte qui faisait déborder le vase. Je décidai de ramasser mes affaires et de rentrer chez moi.

Quand j'ouvris la porte, une rafale de vent me renversa et puis une deuxième m'emporta dans un tourbillon. Je me retrouvai ballottée en tous sens dans les airs, giflée par la pluie et environnée de toutes parts par des milliers de livres dont les pages bruissaient comme mille vols d'étourneaux. Bientôt, je survolai une immense déchetterie: des livres, des amas de livres, des montagnes de livres ...

Enfin, d'une dernière secousse, le vent me jeta sur le seuil d'un château. Oh non! Pas notre aimable château d'Echandens avec son parc aux hortensias! Non, c'était une forteresse sinistre qui se dressait devant moi, avec son donjon carré, ses mâchicoulis, ses douves profondes où j'entendais l'eau croupie clapoter sous le pont-levis. Sur le fronton de la porte qui s'ouvrit en grinçant, on avait écrit en lettres gothiques: Maison de débarras pour conteurs et conteuses. La herse du pont-levis s'abattit alors derrière moi dans un grand

fracas et ...

J'ouvris les yeux. Je m'étais endormie avec la lumière. Dehors, l'orage faisait rage, le vent secouait les feuilles du platane dans un bruit de pages qui se tournent et les volets grinçaient dans la tempête.

Ouf, ce n'était qu'un cauchemar. Cependant, je ressentais comme un poids sur l'estomac. En tâtant mon ventre, je retrouvai mon livre: un «Alexandre Dumas» que j'avais exhumé de ma bibliothèque le soir précédent. Voilà bien quarante ans que je ne l'avais ouvert. C'était un cadeau pour ma confirmation. J'avais encore trouvé, glissé entre deux pages, la gentille lettre qui accompagnait ce présent.

Hé oui, c'était un autre temps: un temps où les liseuses étaient de drôles de jaquettes courtes qu'on mettait pour lire au lit, les chambres d'alors n'étant pas chauffées.

C'était un temps où on lisait de vrais livres, des livres qui pesaient parfois lourd dans les mains, des livres avec une odeur, des livres avec une dédicace ou un signet perdu entre deux pages.

Mais qu'est-ce que je raconte! A la bibliothèque de l'Orangerie, on a encore de vrais livres, plus de six mille. Venez les découvrir les mardis et vendredis de 15h 30 à 17 h.

Quant aux conteuses, n'ayant pas encore été mises au rebut, elles vous attendent tous les derniers vendredis du mois, au galetas.

Pour de plus amples informations:

Notre présidente, Josiane Tille
021/701.26.15

Notre secrétaire, Azucena Crolla
021/701.25.91



La Parent'aise

Ecoliers into the wild

En août 2014, grâce à l'engagement d'un éducateur spécialisé en survie dans la nature, nous avons mis en place un programme de sorties en forêt pour les enfants accueillis à La Parent'aise l'après-midi.

Notre but est d'offrir une éducation holistique, développant l'aspect psychologique, corporel et social, tout en l'inscrivant dans un univers sauvage pour apprendre à y vivre.

Cette première année test a été un grand succès. Durant cette période d'essai, les enfants ont pu apprendre les rudiments de la vie en nature, construire hamacs et abris de feu avec ou sans allumettes, construire un réflecteur (la version pro des canapés forestiers), se nourrir de plantes sauvages et même construire un canoë qu'ils ont ensuite testé en rivière.

Quelles sont les difficultés rencontrées? Un des défis a certainement été de garder la motivation haute pendant les mois d'hiver quand les sessions se terminaient à la lampe frontale. Mais tous ont survécu, sans

aucune blessure à part quelques piqûres de moustiques soignées au plantain (plante sauvage que les enfants reconnaissent et appliquent sur leurs bobos).

Et les parents dans tout ça? Evidemment le sentiment d'avoir mis au monde un petit Bear Grylls (héro de l'émission Seul face à la Nature) peut faire bizarre. Il ne se passe plus pour eux une promenade en famille sans qu'ils ne se fassent instruire sur telle plante sauvage, ou telle trace d'animal. C'est ainsi qu'au printemps, les familles d'Echandens se sont mises à manger des asperges des bois du bord de la Venoge.

Nous avons terminé l'année par un parcours à l'aveugle dans la forêt pour les parents, grands-parents, frères et soeurs courageux. Ceux-ci ont pu découvrir les activités faites pendant l'année. Un grand pique-nique familial a clôturé la soirée.

Informations

UAPE La Parent'aise, Rte de la Gare 4, 1026 Echandens

021 612 80 42
079 639 03 00

direction@laparentaise.ch

Ouvert en période scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:
7h00 à 8h30 et de 11h30 à 18h30

Mercredi:
7h00 à 8h30 et de 11h30 à 14h00



Les Dames de Coeur

Une année qui apporte
une nouvelle énergie.



L'année 2015 c'est avant-tout l'opportunité merveilleuse d'accueillir des forces nouvelles au sein de l'équipe bénévoles des Dames de Coeur: de nouveaux visages apportant de nouvelles énergies. La vente du mois de mai en a été la preuve.

Alors que partout dans le canton des manifestations les plus diverses étaient organisées le même jour, nous n'avons pas failli à la tradition. La réussite a été telle que nous avons frôlé les treize mille francs de bénéfice. Nous rappelons que ce dernier est intégralement distribué à des associations caritatives.

Ce résultat, nous vous le devons à vous fidèles habitués. Vous avez été si nombreux que les vingt et un rôties de porc pour le repas de midi ont à peine suffi à contenter tout le monde.

Il va de soi que nos remerciements vont à nos « hommes de coeur » pour s'être occupés de la mise en route, de l'arrosage et de la découpe de ces succulentes broches, de même, qu'à toutes celles et tous ceux qui s'investissent sans compter, tout au long des mois qui précèdent la fête, afin que leur stand soit bien garni et le plus attrayant possible.

Nous n'oublions pas la sympathique équipe de la voirie qui, année après année, ripoline les locaux que la municipalité nous met gracieusement à disposition.

Nous avons une pensée émue pour toutes les Dames de Coeur qui nous ont quittées ces dernières

années et pour celles qui ne peuvent plus, pour raisons de santé, être des nôtres.



Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2015 et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 30 avril 2016 .

Claire-Lise Martin
Responsable
021 701 00 77

Vous êtes les bienvenus

Du 1er au 24 décembre
(selon programme sur www.echandens.ch)
De 18h00 à 19h30

Aux "Fenêtres de l'Avent"

Chaque soir un hôte vous accueillera en toute convivialité
pour partager avec vous un petit apéro.

Une occasion de se rencontrer entre Villageois

VENEZ NOMBREUX

organisation: Comité des USL ✦ Pour tout renseignement complémentaire
Isabelle Katz 076 326 11 57 ou isakatz@sunrise.ch
Sarah Martin 079 672 21 92 ou sarah.m.r@hotmail.com





2014 - 2015

Cette année, nous sommes 38 membres actifs dans notre société de Jeunesse. En effet, il y a de plus en plus de jeunes motivés à animer et faire vivre notre village en contribuant aux diverses manifestations. Tous les jeunes de 16 ans et plus sont les bienvenus à rejoindre notre société.

À l'image des années précédentes, nous avons commencé le mois de janvier avec notre traditionnel Bal du Petit Nouvel An que nous avons rebaptisé pour l'occasion: «Bal d'Airchandens ». Comme le veut la coutume, le menu a été concocté par les membres de notre Jeunesse avec des produits frais. Une tombola a animé le début de la soirée puis, cette année, DJ JF nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit.

En mars, nous sommes allés à notre traditionnel weekend à ski. Cette année, nous avons voulu innover en abandonnant les Diablerets où nous avons l'habitude de séjourner, pour découvrir un superbe chalet situé dans la station d'Anzère. La journée, nous avons dévalé les pistes et le soir un repas chaud nous était servi au chalet par les propriétaires.

Pour la première fois, nous avons organisé, début juin, une balade gourmande dans notre beau village. Les gens ont pu apprécier un succulent menu, élaboré par nos soins, avec des produits régionaux, en se baladant à travers Echandens. Des Abbesses jusqu'au chemin du Stand, en passant par la Riaz, pour terminer au refuge et déguster le dessert. Après de bons échos, nous rééditerons cette manifestation l'année prochaine où nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Ensuite, l'été arriva annonçant la saison des girons, lors desquels, notre équipe de foot a encore fait un carton ! Avec une coupe et un Challenge au Giron du nord, elle a également réussi à gagner le Trophée de la Venoge ! Bravo les gars!

En parlant du Trophée de la Venoge, nous vous avons expliqué l'année passée que nous nous présentions pour organiser la fête en 2016. Cependant, la votation qui s'est déroulée, le 7 juillet 2015, ne nous fut pas favorable et nous n'avons malheureusement pas obtenu la manifestation.

Pour finir en beauté, de octobre 2014 jusqu'à juin 2015, nous nous sommes rencontrés tous les vendredis soir pour confectionner les roses qui ont habillé les différentes décorations durant l'Abbaye. Puis, une semaine avant l'Abbaye, nous nous sommes vus tous les jours afin de décorer la cantine et le village. Nous avons ramassé le buis ainsi que des branches de sapin pour façonner les guirlandes. Ensuite, nous avons eu trois jours de fête magnifiques, avec de nombreux cortèges, banquets et apéros. Ainsi bien fatigués, mardi, nous sommes partis en course à Annecy pour y faire du canyoning et manger dans un somptueux cadre, un succulent burger au bord du lac.

Sur ce, nous vous attendons nombreux à nos diverses manifestations l'année prochaine !

*Pour la Jeunesse d'Echandens
Jonathan Gandillon, Président*



Autour de l'Orgue



Le Quiz de la fin de l'été

Le savez-vous ? Combien compte de jeux l'orgue de l'église d'Echandens ? La réponse est treize. Pour les dimensions de l'édifice, c'est un magnifique instrument qui donne déjà de très nombreuses possibilités de sonorités différentes.

C'est pourquoi, on le rappelle ici, le Comité d'organisation «Autour de l'Orgue d'Echandens» s'efforce de faire connaître ce bel orgue et aussi d'animer, à sa manière, la vie culturelle du village.

Le Comité continue d'organiser des moments musicaux en associant d'autres instruments à celui du temple : trompettes, flûtes, bassons, cor des Alpes voire même de l'accordéon. Il ne faut pas oublier non plus la voix. Plusieurs artistes sont venus interpréter de belles pages chantées.

Les prochains concerts auront lieu les 27 septembre et 29 novembre, la date du 3e concert n'est pas encore fixée.

Nous vous attendons donc, lectrices, lecteurs de ce journal, et les autres personnes avec grand plaisir. Et puis, nous aurons encore le plaisir d'échanger quelques propos lors de l'apéritif offert après le concert dans la salle de conférence du Vieux Collège.

A bientôt

*Isabelle Noverraz
Catherine Perrinjaquet
Charles Moinat*



Soleil d'automne

Si la jeunesse a ses mérites, elle ne constitue pas à elle seule la richesse de notre tissu social. Le village dans lequel nous vivons aujourd'hui ne serait pas complet si toutes les générations n'y étaient représentées. C'est pourquoi, un programme varié est proposé à nos aînés, ceci tout au long de l'année afin de se divertir et de se retrouver.

Le groupement des aînés «Soleil d'automne» partage bon nombre de ses activités avec les aînés de Denges, Lonay et Bremblens.



Petit aperçu de la saison 2014-2015 :

Nos rencontres débutent au mois d'octobre par les après-midi jeux qui permettent de se retrouver, une fois par mois, à la salle des Jardins à Denges. Fin octobre a eu lieu le loto « surprise » à Bremblens, suivi d'un goûter avec les aînés des 4 villages.

Le 20 novembre, M. Daniel Fluckiger nous a commenté son pèlerinage « sur la route de St-Jacques de Compostelle ». Sa conférence et ses diapos ont ravi les aînés au Centre paroissial de Lonay.

En décembre a eu lieu le thé de l'Avent avec nos amis de Denges. Des représentants de nos communes étaient présents. L'occasion de prendre congé officiellement de Mme Madeleine Briand, responsable des aînés de Denges, qui a décidé de se retirer et de profiter pleinement de sa retraite.

Deux classes d'Echandens sont venues enchanter notre après-midi. Une septantaine de personnes étaient présentes à la grande salle d'Echandens.

Puis, mi-décembre, une rencontre «en route vers Noël...» avec Mme Corinne Mariani-Méan, pasteure au Centre Paroissial de Lonay.

Le Thé animation recevait le trio Trèfle Atout à Lonay. Dans une ambiance café-concert, deux chansonniers, accompagnés à l'accordéon, nous ont ravis en reprenant des chansons de Jean Villard Gilles. Ce spectacle intitulé «l'Patron connaissait la musique» évoque nos racines du terroir. Plus d'une centaine d'aînés étaient présents.

A deux reprises, un petit groupe de dames d'Echandens seulement, s'est retrouvé pour confectionner des roses pour l'Abbaye qui aura lieu cette année et aider ainsi la Jeunesse de notre village.

Notre sortie début mars pour une visite du Musée de la Boissellerie au Bois d'Amont a quelque peu été perturbée par un manque de coordination avec la Boissellerie. Les aînés ont dû se contenter d'une visite improvisée au musée du Vacherin Mont d'Or. Toutefois, vu le succès rencontré lors des réservations, une nouvelle visite a été organisée au Musée de la Boissellerie cette fois-ci. Installé dans une ancienne scierie restaurée, le musée sait exploiter toutes les qualités de l'épicéa.

Nous avons terminé la saison avec la sortie annuelle. Traditionnellement, nous partageons cette sortie avec nos amis de Denges. Toutefois, pour

des questions d'effectifs, nous avons décidé de faire cette sortie séparément. Les aînés d'Echandens se sont donc rendus au Musée du St-Bernard à Martigny. Chacun a pu visiter, à sa guise, ce joli Musée. Des documents, des films et un face à face avec ces chiens imposants ont rythmé notre matinée. Puis, le car nous a conduits au Relais du Valais, ancienne abbaye de Vétroz. Dans un cadre idyllique, nous avons partagé un délicieux repas. Au retour, sous un soleil radieux, nous nous sommes arrêtés sur les rives de Villeneuve.

Le comité met tout en œuvre, chaque année, pour offrir à nos aînés une palette d'activités afin que chacun puisse participer à toutes ou quelques-unes de ces dernières. C'est toujours avec plaisir que nous vous accueillerons à l'une ou l'autre de ces après-midi récréatives et espérons vous retrouver toujours plus nombreux à nos animations.

Nous remercions tout particulièrement la commune d'Echandens pour leur soutien financier qui nous permet chaque année de proposer un tel programme.

Les 3 responsables pour le village d'Echandens :

*Corinne Borboën
Annette Perreaud
Josiane Tille*



Nouvelles de la Paroisse

« Les amis sont les anges qui nous soulèvent quand nos ailes n'arrivent plus à se rappeler comment voler. »

(Anonyme)

Depuis le mois d'août, le pasteur Christophe Verrey assume un 100% dans la paroisse du Cœur de la Côte. Il reste habiter la cure de Préverenges.

Claudine Masson Neal le remplace partiellement. Elle a augmenté son temps de travail de 50% à 80%. Ira Jailliet et Corinne Mariani-Méan continuent, pour leur part à 100%. Noémie Steffen, poursuit son stage pastoral jusqu'en août 2016. L'équipe pastorale se réjouit de continuer de cheminer avec vous, de se tenir à votre service et de s'émerveiller des signes d'amitié qui s'expriment à Echandens comme dans les autres villages.

Claudine Masson Neal est répondante pour Terre Nouvelle, la diaconie, l'Evangile à la maison et pour le village de Préverenges.

Ira Jailliet est répondante pour le catéchisme des 13-15ans, la formation d'adultes et pour les villages d'Aclens, Denges et Romanel.

Corinne Mariani-Méan est répondante pour les 0-12 ans et pour les villages de Bremblens, Echandens, Lonay et Vuillerens.

Enfance et catéchismes

Des célébrations d'Eveil à la foi (0-6ans et leurs proches) sont proposées le dimanche 29 novembre à 16h45 au temple de Denges, le samedi 5 mars, 10h-11h, au temple de Lonay et le samedi 23 avril, 10h-14h. Cette dernière rencontre sera suivie d'un repas convivial au Centre paroissial pour ceux qui le souhaitent.

A Echandens, le culte de l'enfance a lieu les lundis, tous les 15 jours

entre midi et 13h30, au vieux collège d'Echandens. Ruth Bohner prépare les rencontres, accueille les enfants et leur propose des histoires de la bible, chants et expressions manuelles. N'hésitez pas à la contacter au 021 701 12 69. Un culte tous âges aura lieu au village, le 14 février à 10h.

Les rencontres de catéchisme pour les 7-8èmes ont lieu une fois par mois, le mercredi entre midi et 14h, au Centre paroissial de Lonay et 4 samedis (8h30-14h) Corinne Mariani-Méan - 021 331 57 43 - peut répondre à vos questions.

Pour le catéchisme des 9-11 èmes, en vue de la confirmation ou du baptême, Ira Jailliet - 021 331 56 17 - vous renseignera.

Chorale tous âges pour Noël, le 25 décembre à 10h, à Denges



Les enfants de nos villages animeront une saynète de Noël entrecoupée par les chants d'une chorale tous âges. Si vous êtes intéressés par le chant, rejoignez les intéressés. Venez avec un pique-nique, entre midi et 13h30, au Centre paroissial de Lonay, les mercredis de fin novembre et décembre. Ruth Bohner et Lisette Vonnez vous y accueilleront.

Soirée contes, vendredi 29 janvier 2016, à 20h



Le conseil paroissial organise une



Eglise
Evangélique
Réformée
du canton de
Vaud

deuxième soirée-contes pour les adultes au Caveau d'Echandens. Auriez-vous plaisir d'y participer en partageant vous-mêmes un conte du monde en relation avec un verset biblique ou en offrant un intermède musical ?

Vous pouvez dès aujourd'hui vous annoncer auprès de Janine Loup, 021 701 03 76 ou Ruth Bohner, 021 701 12 69.

Journée Terre Nouvelle, entraide

Après le culte tous âges du 31 janvier à 10h30, à la salle polyvalente de Préverenges, une collation sera partagée sur place. Lors du culte, chacun pourra faire un don pour la paroisse de Budapest Saletron. Elle offre un soutien scolaire pour les enfants Roms. Pour plus de renseignements : Claudine Masson Neal, 021 331 56 83

Les soupes de carême

Grâce à la générosité en temps et en dons de la part de plusieurs personnes, la première soupe aura lieu le vendredi 4 mars à midi, à la grande salle d'Echandens. Les suivantes, le vendredi 11 mars à midi à la salle communale de Vuillierens, le mercredi 16 mars à midi au Centre paroissial de Lonay et jeudi 24 mars, après le culte de 19h, à Bremblens. Ces soupes, une des manières de contribuer à l'encadrement d'enfants Roms en Hongrie.

Formation d'adultes

Une belle variété de formation vous est proposée au sein de la paroisse et dans la région. N'hésitez pas à visiter notre site : <http://lonaypreverenges.eerv.ch/> ou à nous demander le cahier qui présente toute la palette des offres.

2015, une année de Fête!

C'est lors de l'Assemblée Générale de février 2014 déjà, que mandat a été donné au Conseil de notre Société d'organiser la célébration de notre Abbaye. Il est loin le temps où une mauvaise qualité des récoltes, des finances insuffisantes ou un conflit mondial, empêchaient les «Agriculteurs» de notre Confrérie de faire la Fête, et c'est tant mieux !

Le Conseil a donc retroussé ses manches et, une vingtaine de séances ordinaires plus tard, a mis en place les grandes infrastructures et les petits détails qui ont permis à nos confrères et à la population de vivre les moments résumés ci-après.

L'«entraînement» fut la tenue de la buvette sur la Place du Saugey lors des festivités du 31 juillet et 1er août. Quelques gouttes de pluie en début de soirée du samedi n'empêchèrent pas les nombreux participants à la Fête nationale de venir goûter aux raclettes, saucisses, roast-beef ou pâtisseries proposés.

La «montée en puissance» durant la semaine précédant la Fête a permis à la Jeunesse, renforcée par des anciens, de récolter du buis pour tresser les guirlandes décorant le sommet de la cantine. Ensuite, cette même Jeunesse a ramassé des branches de sapin pour confectionner aux Vernes, chez Sarah et Denis, durant trois soirs, les couronnes surplombant

les rues du village. Elle fut aidée, moralement surtout, par de nombreux visiteurs. Le jeudi, Jeunesse et Conseil sont partis en quête des sapins dans les Bois de la Côte et dans les forêts d'Apples, avec une pause bienvenue à midi pour les grillades au refuge, préparées par Louis, Pascal et Scott. La mise en place de toutes ces décorations dans les rues et sous la cantine s'est poursuivie vendredi et samedi.

Le «départ officiel» est donné par un coup de la Jacquotte le vendredi à 16h30. Il marque le début des tirs au stand des Effoliez. Assez rapidement, un 99 bien appuyé donne des sueurs froides à son auteur...

Samedi 15 août

L'Assemblée générale sur la place de tir, à 7h45, permet d'accueillir 13 nouveaux membres qui viennent s'ajouter aux 5 confrères entrés dans notre Abbaye à l'Assemblée générale du 1er février, ce qui, en passant, réjouit l'auteur de ces lignes. Ils sont tous vivement applaudis par une nombreuse assistance. Les tirs se déroulent sans incident dans une ambiance de compétition amicale et l'on sent monter la tension chez certains, discret sur leurs performances, à mesure que les bons résultats tombent. L'auteur du 99 bien appuyé prend des dispositions pour libérer son lundi...

A 15h30, la messe est dite: les 4945 coups tirés par les 131 confrères permettent de désigner les rois.

Roi de la cible Venoge:
Daniel Chaupond avec 840 points

Vice-Roi de la cible Société:
Jean-Luc Martin avec 99

appuyé par 434 points

Roi de la cible Venoge:
Daniel Chaupond avec 840 points

A 19h30 comme les précipitations ne veulent pas respecter les prévisions optimistes des météorologues, décision est prise de se replier sous le couvert du collègue. C'est là-bas à 20h que la Jacquotte, par trois fois, va annoncer le couronnement des Rois par leurs Reines respectives : Caroline Gandillon, Céline Furiga et Justine Gandillon. Malgré l'exiguïté des lieux, le public est nombreux à faire honneur à ce grand moment de la Fête, agrémenté musicalement par l'Echo du Jura de Mollens. Après la collation offerte par le Conseil, l'assistance rejoint la cantine pour y découvrir les magnifiques décorations préparées par la Jeunesse et faire la connaissance de Rachid. Bravo la Jeunesse! La soirée est ensuite animée dès 21h par le très bon orchestre «Champagne».



Dimanche 16 août

Au grand damne de l'Artilleur Donneur, le cortège rejoint l'Eglise à 10h sans que notre Jacquotte ne se manifeste, paix dominicale oblige. Après le culte à l'intérieur conduit par la Pasteure Corinne Mariani et sa stagiaire Noémie Steffen, le cortège rejoint la cantine pour la proclamation des résultats. C'est là que tous les tireurs, du premier au dernier classé, découvrent la magnifique planche des prix que la collecte dans le village a rendue possible. Merci encore à tous les généreux donateurs, citoyens du village ou d'ailleurs, et aux entreprises donatrices.

Midi et demie; il est l'heure de passer à table pour le banquet traditionnel servi par la brigade de Nino Cananiello. Cet excellent et copieux repas, agrémenté par la Fanfare de Mollens, est placé sous la direction du Major de Table: Eric Maillefer. Avec pertinence et humour, celui-ci présente les orateurs du jour. Se succèdent alors à la tribune Mesdames et Messieurs: Corinne Mariani, Pasteure, Irène Caron, Syndique, André Bugnon, Conseiller national, Jean-Michel Despond, Délégué du Giron de la Venoge.

Vers 16h20, c'est sous un ciel couvert que s'élance le cortège, cette fois au commandement de la Jacquotte. C'est évidemment les enfants des classes d'Echandens, fort joliment costumés sur le thème de la nature et du jardin, qui en sont la pièce maîtresse. De nombreux applaudissements accompagnent leur passage et une haie d'honneur leur est faite pour l'entrée dans le Parc du Château. C'est là que la Commune reçoit généreusement tous les participants et spectateurs du cortège pour une verrée dans ce lieu magnifique. Le ciel se croit alors obligé de contribuer à l'apport de liquide, ce dont il aurait pu s'abstenir, au risque de troubler... le «communal»!

Le retour sous la cantine, aux





ordres du canon, se passe par divers chemins. Après un repas réunissant les Conseils des Abbayes de Denges et d'Echandens, ainsi que les musiciens de l'Echo du Jura, la soirée est à nouveau brillamment animée par l'orchestre «Champagne».

Lundi 17 août

«Haut chic – Bas choc»; c'est le thème choisi par la Jeunesse pour ce dernier jour de fête. Les déguisements dévoilés au départ du cortège en direction de Denges sont donc très... contrastés !

C'est au milieu du pont franchissant la Venoge les voies CFF que nous attend le Conseil de Denges pour les saluts d'usage et nous emmener au pied de leur Eglise. Là, tout en partageant le verre de l'amitié avec nos voisins dengereux, nous pouvons déguster la magnifique collation préparée à notre intention. Un grand merci à toutes et tous pour cet accueil. Un merci repris d'ailleurs à sa façon par la Jacquotte, non pointée cette année en direction de notre village!

Le cortège de retour à Echandens, sous la direction de la Jeunesse, est sensiblement plus long qu'à l'aller, tout en suivant le même parcours: étrange asymétrie !

Il est 13h lorsque débute le banquet placé sous la baguette du Maestro du jour: Dominique Tavel, dit Minette. Il présente avec beaucoup d'humour tour à tour Messieurs: Youri Borboën, Président du Conseil communal, Eric Charmey, Syndic de Denges, Grégoire Galland, Abbé de l'Abbaye des Fusiliers de Denges et Jonathan Gandillon, Président de la Jeunesse, ce dernier couronnant Maxime Metry, Roi de la Jeunesse. Les interventions de Minette ont un franc succès car elles nous permettent de mieux connaître notre village, sa population et la belle langue française. En effet, après nous avoir récité le début de l'alphabet, il s'interrompt, reprend à q, sans jamais



parler du x, et nous initie ensuite à quelques néologismes dont le plus apprécié est certainement le verbe «guytouner». Il faudra probablement attendre un peu pour le voir apparaître dans le Larousse!

Sévère 16h15, fin prévue d'un très bon moment de cette fête!... que le cortège s'ébranle pour l'Esplanade de Bellevue où nos Majestés nous ont préparé un royal apéro. Bel endroit et belle ambiance autour de nos héros du weekend. Merci à eux!

Toujours aux ordres de la Jacqueline, les survivants de ces agapes successives poursuivent leur chemin en cortège: quel sympathique moyen de découvrir notre beau village et toutes ses commodités! La Syndique et son mari nous accueillent alors dans leur jardin avec une somptueuse table de mini pièces cocktail. Merci Irène, merci Georges pour votre réception; la peine que nous avons eue à partir de chez vous est à la mesure du plaisir partagé.

Pour la dernière fois, Dame Jacqueline nous tonne l'ordre du départ et, de retour sous cantine, on en voit même qui commandent à souper! Le bal est alors animé par l'orchestre «Flash'Night» et ses nombreuses pauses. Mais heureusement le portable de Paul veille au grain!

La Fête fut belle. Un grand merci à tout ceux qui y ont participé et à ceux qui ont magnifiquement contribué à sa réussite. Si vous avez la nostalgie de ces bons moments, alors rendez-vous en 2018...

*Jacques Perrinjaquet
Abbé-Président*



Y a-t-il un endroit où sortir à Echandens?

Il y en a au moins un ! Le caveau du château d'Echandens. Son groupe d'animation y organise en moyenne une fois par mois, de septembre à juin, un spectacle musical, mais aussi parfois d'une autre nature.

Imaginé au départ, il y a plus de trente ans, par la commission culturelle pour animer le village, le caveau d'Echandens a obtenu ses lettres de noblesse par la mise sur pied de concerts de musique classique. Depuis lors, il a acquis une notoriété qui s'étend bien au-delà du territoire communal. Il s'est aussi ouvert à d'autres genres de musiques. En outre, la tradition veut que le dernier spectacle de la saison se déroule, le dernier jeudi du mois de juin, dans la cour du château.

Pour celles et ceux qui n'y sont pas encore venus (les autres en sont convaincus), notre caveau est un endroit magnifique où l'on peut passer une soirée sympathique et en bonne compagnie. Doté d'une excellente acoustique, notamment dû à sa caractéristique voûte en pierres séculaires, l'endroit est agencé pour accueillir 80 personnes dans un style café-théâtre. Avant et après le spectacle, on peut y consommer boissons diverses et petite restauration. L'ambiance y est toujours agréable, souvent magique !

Son animation est assurée par une équipe de bénévoles qui vous concocte un programme varié laissant la place à tous les genres.

Cela va de la musique classique au blues/rock en passant par la musique folklorique d'ici ou d'ailleurs, la chanson française, le théâtre, l'humour et parfois quelques surprises. Les sept membres de l'équipe, le « Groupe d'animation du caveau » (GRAC), forment un groupe dynamique et joyeux qui a plaisir à vous faire découvrir des artistes de la région, généralement peu connus, mais toujours talentueux et promis à un bel avenir. D'ailleurs, nous sommes fiers de compter dans nos archives plusieurs artistes réputés qui se sont produits au caveau d'Echandens à leurs débuts.

Nos activités comprennent la préparation du caveau, l'organisation logistique, l'écoute des propositions artistiques (nous recevons beaucoup de demandes), l'élaboration du programme, etc... et notre équipe est ouverte à accueillir celles ou ceux qui seraient intéressés à venir nous renforcer. N'hésitez pas à nous contacter (comite@caveau-echandens.ch).

Grâce au soutien de la commune, nous avons la chance de disposer à Echandens d'un endroit unique, convivial, magique, à deux pas de chez nous, idéal pour se détendre et bien commencer le week-end, alors venez le découvrir, nous serons heureux de vous y accueillir.

Toute l'équipe du GRAC

Quelques informations:

Réservations

www.caveau-echandens.ch
ou par téléphone
au 079 410 74 79

Début des spectacles

20h30

Ouverture des portes

19h30

Prix des places

CHF 20.00

CHF 15.00 (AVS et étudiants)

Bar et petite restauration

Recherche comédien(ne)s

Traditionnellement, le GRAC est en charge de la mise sur pied du spectacle principal des Fêtes au Château. Les prochaines ayant lieu en août 2017, nous sommes à la recherche, dans notre village et afin de compléter le casting d'une pièce de théâtre, de divers comédien(ne)s amateur(e)s pour des rôles de jeune fille et femme/homme (âge 30-40). Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Dominique Bolomey (079 748 65 09).



Eliza



The Street Lemon



Tri l Dve



Ministrings dans la cour du Château

LE CAVEAU D'ECHANDENS SAISON 2015-2016

Quartet Ion Miú et Alexandre Cellier	Folklore roumain	04 septembre 2015
Marc Donnet-Monay "MDM Transmet sa joie"	Humour	02 octobre 2015
The Two	Folk / Country blues	30 octobre 2015
Quatuor Bocal "Cendrillon"	Spectacle musical a cappella	04 décembre 2015
Beauregard Boys	Blue grass / cajun	08 janvier 2016
Manouches Tsé Tsé	Jazz	05 février 2016
Quatuor des Variations Symphoniques	Classique	04 mars 2016
Anach Cuan	Folk / pop / celtique	01 avril 2016
Claude Ogiz et Pierre Chastellain "Louki vient ce soir?"	Chanson française	29 avril 2016
Invité surprise	Dévoilé début 2016	27 mai 2016
Sérénade		23 juin 2016

réservations www.caveau-echandens.ch ou 079 410 74 79

ACHATS DURABLES

Pour le consommateur responsable, un choix durable implique de se poser les bonnes questions avant l'acte d'achat et d'utiliser tous les moyens possibles, dont la réparation, pour prolonger au maximum la durée de vie de ses objets. Comment faire pour bien faire?

Avant l'achat

Choisir l'objet en fonction de ses besoins réels et s'interroger sur la pertinence de l'achat: éviter les achats «coup de tête».

Prendre le temps de comparer les différents produits du marché en parcourant le web (rapport qualité/prix, impact social et environnemental de la production ou de l'élimination).

Pendant l'achat

Privilégier les lieux dispensant des conseils professionnels (les réparateurs ont souvent de bonnes connaissances des forces et faiblesses des produits).

Être attentif à la «réparabilité» de l'appareil: un boîtier ou des éléments soudés, des vis peu ordinaires ou une batterie peu accessible sont autant de signes du prêt-à-jeter.

S'informer sur la disponibilité des pièces détachées et sur l'évolution de la gamme d'objets afin d'évaluer la compatibilité et la durée de la disponibilité d'éventuels accessoires.

Questionner le vendeur sur les éléments couverts par la garantie (les accessoires sont souvent exclus), sa durée (minimum deux ans selon la loi) et le service après-vente.

Repérer les produits labellisés qui offrent une bonne traçabilité et faire attention au très bon marché souvent signe d'une production douteuse.



Demander conseil sur l'entretien de l'objet (un bon entretien prolonge la durée de vie).

Si l'objet est toujours fonctionnel mais n'est pas utilisé

Penser au don, au troc, à la revente pour lui offrir un nouveau propriétaire: les boutiques de seconde-main, vides-grenier, marchés gratuits, boîtes à troc, sites web de petites annonces ou de don d'objets sont autant de possibilités pour prolonger la vie des objets tout en rendant service à autrui.

Le prêt et la location sont aussi des alternatives intéressantes pour des appareils que l'on souhaite conserver.

Si l'objet ne fonctionne plus

Utiliser le répertoire du site www.lausanne-repare.ch et son moteur de recherche pour trouver un réparateur approprié en ville de Lausanne et environs ou se rendre à l'un des «Repair café» organisé dans la région.

S'enquérir de la «réparabilité» de l'objet et demander un devis afin de connaître le prix de la réparation (attention, selon la complexité de la panne, un devis peut parfois s'avérer payant).

Si l'objet ne fonctionne plus et n'est plus réparable

Apporter l'objet chez un réparateur afin qu'il puisse récupérer les pièces qui fonctionnent encore (très utile pour les objets élec-

triques et électroniques, les téléphones, l'informatique).

Recycler l'objet dans la bonne filière.

Réparer ou jeter? Offrez une deuxième vie!

Cette campagne de la Ville de Lausanne et de la FRC vise à encourager les consommateurs de la région lausannoise à faire revivre leurs objets en les faisant réparer. Son principal outil consiste en un répertoire d'adresses d'entreprises de réparation situées sur le territoire de la Ville de Lausanne ou à proximité.

L'Unité développement durable de la Ville de Lausanne et la Fédération romande des consommateurs (FRC) ont défini ensemble les critères de sélection des réparateurs répertoriés.

Tous les trois mois environ, la FRC Vaud vérifie la validité des données de l'ensemble des réparateurs répertoriés et modifie la liste en fonction des éventuels retours ou suggestions reçues.

Plus d'informations sous www.lausanne-repare.ch

Source: lausanne-repare.ch

DEL Basket



Un sport
«fast et
furious»

Nous sommes enthousiastes et énergiques pour cette saison 2015-2016. Quel chemin nous avons parcouru depuis notre début comme club de boxe à un super club de basket de 12 équipes et plus de 170 membres, un club où chacun a sa place. Les éléments qui sont au cœur de notre sport sont la passion, l'hygiène de vie, l'amitié, la collectivité, le bénévolat et le désir de voir nos enfants (et adultes) progresser et avoir du plaisir.



Nous cherchons à promouvoir le basket suisse, à continuer de construire bien et intelligemment la base de la pyramide des joueurs, c'est-à-dire de mettre un fort accent sur l'accueil et la qualité de notre mouvement jeunesse pour les plus petits. Nous espérons faire un kids open pour les moins de 8 ans et les moins de 10 ans, pour promouvoir l'esprit du basket.

Nous croyons également en la



valeur d'un fort esprit de club au sein du DEL Basket. Cela commence avec une bonne stratégie de communication qui concerne notre site (rénovation). Nous cherchons à mettre un accent fort sur le rayonnement de notre club.

En plus, l'esprit du club se manifeste fortement à travers l'engagement personnel de chacun – dans l'organisation et la participation aux événements. Nous faisons appel à tout le monde afin de participer au bénévolat et à la solidarité. Car le bénévolat nous aide à donner un sens à nos vies.

Pendant cette saison de basket, nous mettrons aussi un accent sur notre compréhension de ce qui s'appelle le «fairplay». Il est écrit sur le maillot de chaque arbitre. Les excellents codes d'éthique existent pour les joueurs, les entraîneurs et les parents. Nous aimerions renforcer notre adhésion à cette valeur super importante dans tout sport et dans la vie en général.

Finalement, pour le plus grand bien du basket local, régional et national, nous sommes conscients qu'il faut travailler beaucoup plus sur l'importance du partenariat. Nous avons besoin de nous ouvrir pour créer les meilleures conditions et possibilités pour nos jeunes aujourd'hui.

Oui, nous sommes contents de cette nouvelle saison qui a démarré. Nous l'attendons riche en émotions, leçons de vie, épanouissement pour chacun de nous en tant que personne ou/et comme joueur. Les terrains et les merveilleuses expériences nous attendent!

*Peter Rothrock
Président du Club de DEL Basket*



Pour la grande famille du FC Echandens la saison 2014-2015 s'est déroulée de fort belle manière et plusieurs manifestations parfaitement orchestrées ont rythmé cette année.

Tout d'abord, notre équipe d'actifs s'est maintenue après un long et rigoureux championnat de 4ème ligue, ponctué de hauts et de bas pour finalement finir au-dessus de la barre de relégation. Nos équipes de juniors ont, quant à elles, toutes fait bonne figure dans leur championnat respectif et les D/9 se sont brillamment qualifiés pour la finale de « Graines de Foot ».

Chaque année, la saison des juniors F et E est rythmée par les tournois ACVF. Ces derniers, que le FC Echandens organise, sont des moments de joie, de partage et de formation qui se déroulent toujours dans un contexte amical, ce qui en fait une réussite.

Cela serait une offense d'oublier nos Seniors 40+ qui travaillent dans l'ombre. En effet, sans eux le club ne vivrait pas comme aujourd'hui. Ils sont présents à chaque événement et manifestation avec une motivation sans faille et portent sans aucun doute le FC Echandens sur leurs épaules tout au long de l'année. Merci Messieurs

De plus, cette année le club a eu la chance d'organiser pour la deuxième fois la compétition junior F «Graines de Foot». Cet événement a eu lieu au terrain des Pâquerettes et a accueilli de multiples «grands footballeurs» en devenir, venus de tout le canton.

Enfin, la finale de la coupe vaudoise entre le FC Pied du Jura et l'US Terre-Sainte, qui a eu lieu au

stade des Rueyres, constitue sans nul doute la cerise sur le gâteau de cette saison. Avec plus de 900 personnes présentes et un match de qualité, cette manifestation a été une réussite totale. Plusieurs journaux ont d'ailleurs tenu à souligner l'ambiance et l'organisation de qualité de cet événement. Entre frites, saucisses et bières la fête a battu son plein du début à la fin et a même perduré jusqu'à la nuit tombée tant les passionnés y prenaient du plaisir.

Notre traditionnel repas de soutien a rassemblé un grand nombre de supporters et sympathisants du club qui ont pu se délecter de la légendaire «fondue chinoise» qui, comme chaque année, a remporté un franc succès.

Notre repas pour cette saison aura lieu le samedi 28 novembre à la salle de gym de Denges. Nous vous attendons nombreux

Lors de la future saison, le FC Echandens aura l'immense honneur d'accueillir «Graines de foot» pour les personnes à mobilité réduite. Cette 1er édition, qui se déroulera le 11 juin prochain, est d'une grande importance pour notre club qui invite d'ores et déjà tout bénévole à se manifester afin que l'organisation et l'ambiance soient des meilleures.

Pour clôturer cette année, nous recevrons le 19 juin 2016 les finales vaudoises du championnat des juniors D. Cet événement qui fêtera sa première édition sur notre terrain une attraction à ne pas manquer !

Pour la saison 2015-2016, notre sympathique comité se compose de la manière suivante :

Président
Michel Genin, Echandens

Secrétaire
Lise Zbinden, Denges

Caissier
Paco Ruiz, Echandens

FC Echandens

Membre
Stéphane Steiner, Echandens

Membre
Julio Mestre, Denges

Responsable Juniors
Vincent Palpacuer, Lonay

Responsable des arbitres
Dusan Brkic, Echandens

Notre équipe accueille et accueillera toujours avec plaisir des personnes souhaitant s'investir dans le club, que ce soit en tant que membre du comité, entraîneur, joueur ou bénévole. Avant que vous ne tourniez la page, le comité tient à remercier sportivement tous les joueurs, entraîneurs, arbitres, bénévoles et sponsors ainsi que les communes d'Echandens, Denges et Prévêrenge, la voirie, le club des 100, Manuela à la buvette et bien sûr notre fidèle concierge Jacky, lequel a été remercié pour ses plus de 30 ans d'activité au sein du club, par l'ACVF.

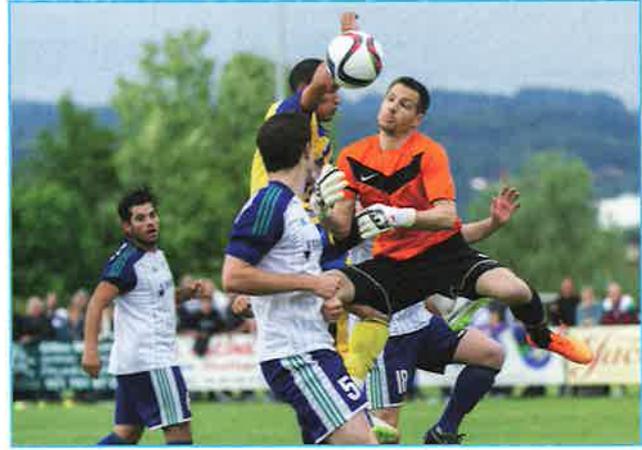
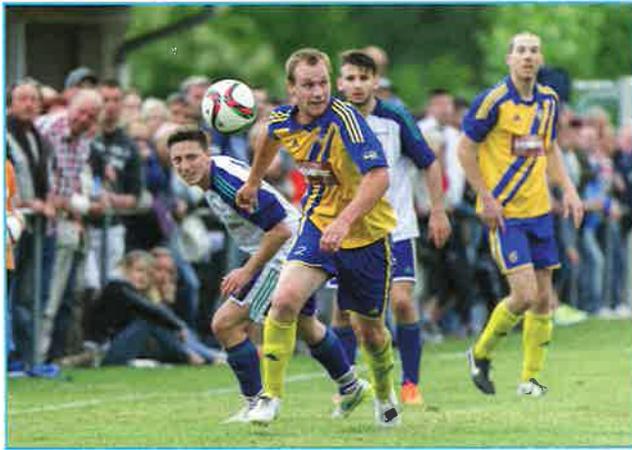
Tout renseignement se trouve sur le site de l'ASF (www.football.ch/acvf/Association-cantonale-vaudoise-de-football/Association-ACVF/Clubs-ACVF/Club-ACVF.aspx/v-1067).

Votre fidèle secrétaire est joignable à l'adresse suivante:
fcechandens@gmail.com

Nous vous attendons nombreux au bord de nos terrains et nous nous réjouissons de vous rencontrer au cours de l'un de nos divers matches ou autres manifestations.

Le Comité

Photos:
Raphaël Dupertuis (Kudos.ch)



Volley Wellness féminin d'Echandens

Aujourd'hui nous sommes 19 membres actives de tout âge.

L'entraînement se passe le mardi soir de 20h à 22h, à la salle de gymnastique du collège d'Echandens.

Nous commençons l'entraînement par nous échauffer, ensuite place au travail technique et pour finir, par un match amical entre nous.

La saison passée nous avons eu un coach, ce qui nous a permis de progresser et de finir en tête du groupe C du championnat de Volley Wellness. Nous avons donc été promues en groupe B pour la saison 2015-2016.

Depuis cette année, vu le nombre de joueuse que nous sommes, nous avons décidé de faire deux équipes, pour permettre à toutes de jouer.

Nous avons organisé une belle manifestation au mois de mai, la finale de coupe de Volley-Wellness. La finale hommes le matin et celle des dames l'après-midi. Ainsi qu'un match amical entre le Conseil communal et la jeunesse. Toutes les équipes ont été applaudies par

un public enthousiaste.

Nous aimons nous voir en dehors des matchs et entraînements, et organisons des sorties comme : un souper de fin d'année, un week-end à ski et un souper de fin de saison.

En 2016 notre club fête ses 35 ans. Nous allons organiser un weekend en dehors de nos frontières pour marquer le coup.

Vous avez envie de tenter l'expérience d'une chouette équipe qui marie sport et convivialité ?

Appelez-nous ...

*Notre présidente
Coralie Wuthrich
079/470.98.04*



Société de gymnastique féminine Denges - Echandens

Nos leçons de gymnastique ont lieu une fois par semaine, le mardi de 20h15 à 21h15 à la salle de la Crosette à Denges. Romy, notre monitrice dynamique et motivée, nous propose des leçons variées qui nous permettent de garder la forme.

En été, quand la salle de gym est fermée, les gymnastes qui ne sont pas en vacances font de bonnes marches dans notre région.

Nos activités sportives ne s'arrêtent pas là : pendant la semaine de relâche, notre copine Béatrice organise une balade en raquettes. Cette année, nous sommes allées aux Pléiades et, après une ascension digne de ce nom, nous

sommes redescendues tout en admirant le paysage enneigé et avons dégusté une fondue (bien méritée) à Blonay, dans une ambiance amicale et joyeuse. Pour notre sortie annuelle en septembre, Josiane et Marie-Claude nous ont amenées au Mont-Pèlerin. Une jolie marche dans une belle région et une journée très sympathique, malgré une petite déception : l'ascenseur de la tour Plein-ciel était en panne !

Lors de la dernière assemblée générale, Ginette Spadaccini a démissionné de son poste de présidente qu'elle a assuré pendant 15 ans avec un dévouement sans faille. Au nom de toutes les membres, je saisis l'occasion pour

la remercier très chaleureusement de son engagement et de son investissement précieux.

Mesdames : c'est avec plaisir nous accueillons de nouveaux membres dans notre société, alors n'hésitez pas à venir auprès de nous pour une ou plusieurs leçons de gym. Pour tout renseignement, vous pourrez vous adresser à :

*Katharina Zurn
021 701 40 08
stgdenges@gmail.com*

Société de Tir Denges - Echandens

2015, Année fédérale et synonyme de jolis résultats ...

Pour notre société, cette saison de tir était comme de coutume jalonnée par les nombreux concours de sociétés, mais le point d'orgue se devait d'être le Tir fédéral organisé par nos voisins valaisans. Or, au final, il s'avère que le Tir fédéral, en juillet, n'était qu'un aparté dans une saison qui a vu plusieurs de nos compétiteurs se placer en tête des classements.

Malgré tout, je débute par relater notre déplacement en terres valaisannes, à Rarogne, plus précisément. Les organisateurs avaient fort bien organisé ce grand rendez-vous quinquennal. A notre arrivée, nous avons tout de suite été happés par cette ambiance particulière que génère une telle fête. Il y a beaucoup de monde, on y parle majoritairement l'allemand, mais aussi l'italien et parfois le romanche et tous sont là pour faire de bons résultats, mais aussi parfois simplement pour faire la fête ! De notre côté, nous y allions avec quelques ambitions, mais nous n'avions pas compté avec des températures avoisinant les 37 degrés et des vents plus que capricieux. Nos 12 participants ont fait preuve de courage et de résistance et au total ce sont tout de même 39 distinctions qui ont été ramenées. Seule la soussignée remporte la maîtrise fédérale, Bertrand Seydoux et Lionel Wüthrich se contentent de la petite maîtrise.

Nos fines gâchettes se sont admirablement illustrées dans les divers concours locaux tant au niveau individuel qu'au niveau collectif :

- Roland Urech est Roi du Tir au Tir des Bougeries à Apples. Il surclasse tout le monde avec un total de 177.9 points
- Béatrice Seydoux rate de peu la première place au Tir de Bercher, donc une 2e place avec un total de 175.6 points.

François Pache se classe au 3e rang avec 175.4 points

- Bertrand Seydoux occupe la 3e place au Tir des Effoliez avec 177.6 points. Au 5e rang, on trouve Béatrice Seydoux avec 176.3 points
- Natacha Schopfer et Albert Borboën se sont qualifiés pour la finale du Championnat vaudois individuel. La finale a lieu le 3 octobre

Beaux résultats collectifs au Tir de la tulipe à Morges et au Tir des Bougeries à Apples. A chaque fois, notre groupe composé de 5 tireurs se classe au 4e rang

Lors du Tir en campagne, notre société termine 1ère des sociétés de l'association du stand d'Echandens avec une moyenne de 64.875 points.

Et pour une fois, je vous parlerai d'un autre concours ... En effet, sachiez-vous que chaque année, l'Association du stand organise le « Tir inter-municipalités ». Ce concours amical au fusil et au pistolet est ouvert aux autorités des 9 communes utilisant nos installations. Eh bien, cette année, nos représentants (la Municipalité, le Greffe et la boursière) ont tout simplement survolé le concours. Ils ont remporté tous les classements individuels ou collectifs. Bravo !

L'année prochaine sera particulière pour notre société, car elle

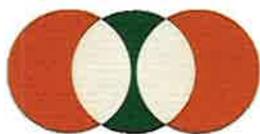
fêtera ses 75 ans d'existence. Cet anniversaire sera célébré lors de notre Tir des Effoliez.

Ça vous tente de découvrir le tir sportif ? Alors, venez nous rendre visite un mardi soir à l'occasion de l'une de nos séances d'entraînement au stand de tir des Effoliez à Echandens!

Pour le comité
Béatrice Seydoux

www.tir-denges-echandens.ch





**TENNIS CLUB
LA VENOGÉ**

Le tennis suisse a vécu une année exceptionnelle. Il y a bien longtemps que nous n'avions pas autant de champions hors norme. Chez les hommes, nos meilleurs ambassadeurs sont évidemment Federer et Wawrinka, vainqueurs de la dernière Edition de la Coupe Davis. Wawrinka a remporté un nouveau titre de Grand Chelem et Federer est N°2 mondial. Chez les dames, Bacsinszky entre dans le top-10 en Bencic n'est pas très loin, sans oublier l'incroyable retour de Hingis qui n'arrête pas de gagner des tournois en double dames et double mixte.

Mais tout ceci n'est pas le fruit du hasard ou du simple talent, derrière ces triomphes il y a beaucoup de travail et surtout un effort pour la formation. C'est dans cette optique que notre club aimerait inviter de plus en plus d'enfants à rejoindre les courts et continuer à progresser. Notre club offre des cours pour les enfants, les jeunes et les adultes (en groupe ou en privé) dispensés par des moniteurs diplômés.

Parlons maintenant de nos différentes activités en cette année 2015 qui touche à sa fin.

Nous avons commencé la saison, début avril, avec la désormais traditionnelle journée « portes ouvertes » et l'apéro de rigueur. Puis nous avons continué avec les activités suivantes :

La nuit du Double

C'est vraiment une soirée de tennis des plus merveilleuses et cette année nous avons eu la chance d'avoir beaucoup de jeunes qui ont partagé des moments très beaux avec les plus anciens. Comme on ne cesse pas de le répéter, elle est ouverte à tous ! membres et

non membres et sommes heureux d'accueillir les familles et les amis.

La soirée a commencé pendant l'après-midi déjà avec les finales des tournois internes, suivie de la remise des prix et l'apéro offert par le club.

Dès 18 heures, les doubles mixtes ont commencé : la formule n'a pas changé et les équipes sont tirées au sort, les rencontres se font entre jeunes juniors, joueurs d'élite, filles, garçons et seniors. Bien que tout le monde joue pour gagner son match, le résultat n'est pas

le plus important, ce qui compte c'est passer de bons moments en partageant notre sport et surtout, après l'effort, une grande grillade dans une super ambiance, ce qui n'empêche pas quelques mordus de continuer à jouer après minuit.

Mouvement Juniors

Cette année, près de 40 juniors ont suivi les cours de l'école Sandro Tennis à Echandens. Nous les encourageons à poursuivre la pratique de ce magnifique sport l'an prochain et, pourquoi pas, à s'inscrire dans une équipe interclubs juniors pour faire un premier pas en compétition et découvrir de nouveaux partenaires de jeu, c'est toujours un plaisir pour nos jeunes (il n'y a qu'à aller les voir!) de jouer en plein air avec les copains.

Tournois Adultes

Vingt-trois joueurs se sont défiés

à l'occasion du tournoi interne annuel, dans trois catégories différentes. Nouveauté dans notre tableau féminin: il a été remporté par la jeune Natascha, vainqueur en finale de la vice-présidente, Joëlle, après un duel des plus accrochés. Dans le tableau masculin réservé aux licenciés, Matteo, qui participait pour la première fois à cette compétition échandelière, a buté



Equipe Interclub féminine

contre l'indéboulonnable Fabien Corthésy. On l'encourage donc à retenter sa chance en 2016! Enfin, le tableau messieurs non licenciés a été brillamment remporté par Pascal Perreaud pour la deuxième année consécutive. Il affrontait pourtant un adversaire de taille, Bertrand Schütz, vainqueur de trois matchs extrêmement serrés aux tours précédents, dont deux en trois sets. Bravo à nos six finalistes, et nous ne pouvons qu'espérer une intense soif de revanche pour les dix-sept autres participants l'an prochain.

Les interclubs dames et messieurs

Le championnat Interclubs voit s'affronter des centaines d'équipes car c'est la compétition la plus importante de Suisse.

Après avoir connu la relégation l'année passée, nos dames ont

frappé très fort car elles se sont qualifiées 1ères de leur groupe (6 équipes). Elles ont donc joué pour la promotion mais malheureusement se sont inclinées face à Lutry. Bravo à elles et ce n'est que partie remise.

Les messieurs jouent en première ligue, qualifiés 3èmes sur quatre équipes, ils ont dû jouer les reléga-

tionaux et qui ne se prennent pas la tête, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) se disputent contre d'autres clubs de la région. Ces rencontres se font en six matchs, quatre simples et deux doubles, elles sont très conviviales car après l'effort sportif, elles se terminent par des repas mémorables.

rester dans l'élite.

Quant à la deuxième équipe, pour la troisième année consécutive, a fini première du groupe et a joué les promotions. Malheureusement elle a perdu le match de barrage et reste en ligue B. On compte sur eux pour l'année prochaine.

Repas de soutien

Destiné à trouver des fonds pour faire fonctionner notre club, le Repas de soutien a été notre seule activité extra-sportive. Il a eu lieu au printemps dans le cadre magnifique de Refuge du Bois de la Côte. Une cinquantaine de personnes se sont donné rendez-vous. La soirée était superbe. Un grand repas orchestré par Sandrine, des jeux, de la musique et une tombola ont fait de cette soirée une réussite.

Nous aimerions ici remercier infiniment pour leur présence et leur appui tous ceux qui ont participé, nos fidèles membres, nos sponsors et nos autorités.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux la saison prochaine qui commence au printemps 2016.

Notre site internet www.tclavenoge.ch, vous donnera toutes les précisions et informations nécessaires.

Ramiro Rodriguez



Lombardet 2015

tions et se sont aisément maintenus 5-1 contre Naters.

Coupes Bellaria et Lombardet

Réservés aux non licenciés qui ont envie de participer à des matchs

Lombardet 1 et 2 : Nous comptons deux équipes masculines, une en ligue A et une en ligue B. Après une saison catastrophique, l'équipe 1 a dû jouer les relégations contre Boussens, et dans un sursaut d'orgueil, elle a gagné le match pour





Notre traditionnel Marché de Noël aura lieu du 27 au 29 novembre 2015

Vernissage	Vendredi	18h30 à 21h00
Ouverture	Samedi	10h00 à 20h00
	Dimanche	10h00 à 17h00



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous pourrez admirer les travaux des 13 exposants et partager le verre de l'amitié.

Pour tous renseignements: Mme Wilza Merkli, Tél. 021 701 05 07



Photos

En haut à gauche: verre soufflé de Claude Merkli

En haut à droite: les photos et soies de Lotti Delévaux

En bas: les aquarelles de Remy Jaton

Table d'Hôtes

Au Casse - Croûte

Vous êtes retraité.

Vous avez envie de partager un repas en compagnie.

Alors n'hésitez pas à vous joindre à la Table d'hôtes proposée par Pro Senectute, chez Martine, à Echandens, les mercredis une fois par mois.

*Au Casse Croûte
Martine Cretegny
Ch. du Moty 10
078 666 82 43*

TABLE D'HÔTES

ECHANDENS

LOISIRS ET RENCONTRES

CASSE-CROÛTE

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Martine Cretegny vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	Ch. du Moty 10, 1026 Echandens
Horaire et dates	À midi, les mercredis 15 juillet, 12 août, 15 septembre, 21 octobre, 11 novembre, 9 décembre 2015
Participation	15 fr. tout compris
Renseignements Inscriptions	Martine Cretegny 078 666 82 43 48h à l'avance

Pour le bien-être moral, physique et mental des personnes de 65 ans et plus.



**PRO
SENECTUTE**
VAUD

www.vd.pro-senectute.ch



23rd World Scout Jamboree Japan 2015

Cet été, a eu lieu le 23ème Jamboree. Le Jamboree est un immense rassemblement de scouts du monde entier qui se déroule tous les quatre ans dans un endroit différent de la planète. Cette année, 30'000 scouts de plus de 150 pays différents ont campé pendant deux semaines non loin de Kirara-Hama, dans le sud du Japon.

Après de longues heures de voyage, tous les participants ont été accueillis par une cérémonie d'ouverture grandiose : des performances d'artistes locaux et un défilé durant lequel un représentant de chaque délégation est passé avec le drapeau de son pays. Après ça, le camp a enfin pu démarrer, et avec plus d'une demi-douzaine d'activités au programme, les temps-libres étaient rares. Le module qui a le plus marqué les esprits est sans doute la visite du parc mémorial d'Hiroshima. Qui est là en commémoration des victimes de la bombe et pour le rétablissement de la paix dans le monde. D'ailleurs, le thème de ce Jamboree est «和» (Wa) un symbole Japonais qui signifie entre autres, paix, unité et harmonie. Au milieu des deux semaines de camp, a eu lieu une deuxième cérémonie centrée sur la paix durant laquelle le Premier ministre japonais, le Prince de la couronne japonais et un représentant de l'ONU ont tenu un discours.

Bien sûr, en plus de tout ça, le but principal du Jamboree est de rencontrer des gens du monde entier, se faire plein d'amis, découvrir d'autres cultures et partager la sienne. En se baladant dans le Jamboree on peut croiser des gens de tous les horizons : des Népalais, Bangladeshis, Colombiens, Zimbabwéens et j'en passe. La plupart des participants ont aussi pris des badges et foulards de

leur pays pour les «swapper» avec leurs nouveaux amis.

En général, le voyage ne se termine pas directement après la cérémonie de clôture, la plupart des délégations organisent un petit «tour» dans le Japon pour visiter un peu. Car le Jamboree ne se situe pas

très loin de grandes villes comme Hiroshima, Osaka ou Kyoto.

Pour résumer: 30'000 scouts, 1'000 Suisses, 1 Echantelier.

Léo Andrey



Nos nonagénaires

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter 4 nonagénaires sur le territoire de la Commune. Il s'agit de :

- Madame Bernadette Pointet
- Monsieur Gérard Chauvet
- Madame Lilianne Apothéloz
- Mme Madeleine Reichenbach

Une délégation de la Municipalité, représentée par M. Michel Perreaud et Mme Irène Caron, accompagnés de Madame Evelyne Mingard Schnitzbauer et de Mme la Pasteure Corinne Mariani-Méan, ont tous passé de très bons moments en compagnie des jubilaires ainsi que de leurs familles.

A l'occasion de ces 90 ans, nous leur adressons encore une fois nos félicitations et nos meilleurs vœux !



Madame Bernadette Pointet, née le 9 février 1925, entourée de sa soeur et de Mme Evelyne Mingard Schnitzbauer



Monsieur Gérard Chauvet, né le 6 mai 1925, que nous avons fêté le 20 mai 2015, entouré de son épouse et de sa fille, ainsi que de M. et Mme Mingard Schnitzbauer, M. Perreaud et Mme Caron



Madame Lilianne Apothéloz, née le 11 juin 1925, accompagnée de son mari



Madame Madeleine Reichenbach, née le 19 juin 1925, entourée de sa famille

2015

Novembre	Vendredi 27	Marché des artistes et des artisans	Grande Salle
	Samedi 28	Marché des artistes et des artisans	Grande Salle
	Samedi 28	Repas de soutien FC Echandens	Denges
	Dimanche 29	Marché des artistes et des artisans	Grande Salle
	Dimanche 29	Autour de l'Orgue	Temple d'Echandens
Décembre	Vendredi 04	Quatuor Bocal «Cendrillon» (GRAC)	Caveau
	Lundi 07	Conseil communal	Utins
	Mardi 08	Thé de l'Avent	Grande Salle
	Jeudi 10	Assemblée de Commune	Grande Salle
	Vendredi 18	Vacances scolaires	

2016

Janvier	Lundi 04	Reprise scolaire	
	Vendredi 08	Beauregard Boys (GRAC)	Caveau
	Samedi 30	Bal du Petit Nouvel-An (Jeunesse)	Denges
Février	Vendredi 05	Manouche Tsé Tsé (GRAC)	Caveau
	Vendredi 19	Vacances scolaires	
	Lundi 29	Reprise scolaire	
Mars	Vendredi 04	Quatuor des Variations Symphoniques (GRAC)	Caveau
	Jeudi 24	Vacances scolaires	
Avril	Vendredi 01	Anach Cuan (GRAC)	Caveau
	Lundi 11	Reprise scolaire	
	Vendredi 29	« Louki vient ce soir » (GRAC)	Caveau
	Samedi 30	Vente d'Echandens	Utins
Mai	Vendredi 27	Invité surprise (GRAC)	Caveau
Juin	Samedi 18	Balade Gourmande (Jeunesse)	
	Jeudi 23	Sérénade au château (GRAC)	Cour du château
Juillet	Vendredi 01	Vacances scolaires	
	Vendredi 31	Fête au village	Place du Saughey
Août	Lundi 01	Fête nationale	
	Lundi 22	Reprise scolaire	Place du Saughey

